L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 41 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine*. — Sudbury, Ont., jeud, 30 mars 1944

Lettre d'Ottawa

LE MINISTERE DES MUNITIONS A ACCORDE DES CONTRATS POUR A PEU PRES $9,500,000,000

Notre production de guerre a atteint son maximum.—M. Howe donne une idée générale du programme de 1944.—Le leader de la C.C.F. dénonce le cartel des explosifs et des produits chimiques.—Des révélations intéressantes sont faites par M. Coldwell.—M. Howe répond que le gouvernement a fait pour le mieux.

Ottawa.—La Chambre des communes s'apprête à terminer le débat sur les crédits de guerre du gouvernement canadien pour l'exercice 1944-45. Elle ajournera, à la fin de la semaine, pour les vacances de Pâques, et reviendra le 17 avril.

Cette semaine a été celle du ministère des Munitions et Approvisionnements. M. C.-D. Howe a demandé pour son ministère des crédits de $183,000,000 comparativement à $168,300,000 en 1943-44. Il en profita pour faire une revue de l'activité de son ministère.

La Commission des approvisionnements de guerre et le ministère des Munitions et Approvisionnements, apprenons-nous, ont accordé, depuis le commencement de la guerre, des contrats pour une valeur de $9,450,000,000. Le gouvernement a fait, pour la production de guerre, des dépenses d'immobilisation qui dépassent $850,000,000. La production de guerre, y compris la livraison des commandes accordées à l'étranger, les constructions de guerre et les dépenses d'immobilisation atteignent pour l'année financière 1943-44, la somme approximative de $3,435,000,000 contre $2,900,000,000 pendant l'année financière 1942-43. Le nombre de personnes qui occupent directement ou indirectement des emplois de guerre dépasse un million, dont environ 800,000 fabriquent du matériel de guerre.

On constate encore que la production proprement dite de guerre, à l'exclusion des dépenses d'immobilisation, des travaux de construction et des commandes données à l'étranger, accusait une augmentation de plus de 150 pour cent en 1942 sur 1941, et une augmentation d'environ 35 pour cent en 1943 sur 1942. La production de guerre proprement dite accusera, en 1944, une augmentation de 3 pour cent sur 1943. Ce n'est là qu'un estimé provisoire en ce qui concerne l'augmentation de la production de 1944 à comparer à la production de 1943. Le ministre des Munitions, en effet, a souligné que nous ne sommes qu'au commencement de l'année 1944 et que l'expérience du passé voulait qu'un programme tracé au commencement de l'année soit généralement dépassé.

QUELQUES CHIFFRES

Pour se faire une idée plus précise de ce que le Canada accomplit, voici un aperçu moins général.

En 1943, notre pays a fabriqué 4,133 avions contre 3,811 en 1942, ce qui porte la production totale, au 1er mars, à 11,490 avions. Les avions fabriqués en 1943 dépassaient de 50 pour cent la valeur de la production de 1942, à cause de la prédominance de modèles plus gros et plus compliqués. Le programme de la production des avions va continuer de se développer avec tendance à passer de la fabrication d'avions d'entraînement à la fabrication d'avions de combat.

Les véhicules blindés de combat fabriqués l'an dernier se chiffraient à 15,500 contre 12,500 en 1942, portant la production totale au 1er mars à 34,000 véhicules. La fabrication des véhicules à auto-propulsion et des autres véhicules blindés de combat va se continuer en 1944 sur une haute échelle.

La fabrication des transports motorisés est tombée de 192,000 appareils en 1942 à 175,000 en 1943, mais le Canada a fabriqué en 1943 des appareils plus lourds et plus coûteux qu'en 1942. La production globale au 1er mars s'élève à 593,000 appareils. Le programme continue d'être un programme important et, bien que le Canada produise moins d'appareils en 1944 qu'en 1943, ils seront plus lourds.

La production de tubes et d'affûts de canons d'artillerie, pour l'Armée et pour la Marine, qui sont considérés des entités distinctes, se chiffre au total de 46,000 en 1943, comparativement à 31,000 en 1942, soit une production globale jusqu'à ce jour de 84,000 pièces. Il va se produire une nouvelle diminution dans la fabrication des canons de l'Armée, mais une faible augmentation dans la fabrication des canons de la Marine.

Le nombre de mitrailleuses, de fusils et d'autres armes portatives que l'on a fabriqués s'est élevé de 325,000 en 1942 à 580,000 en 1943, atteignant ainsi un chiffre global de 1,000,000 d'armes. En 1944, la production sera un peu plus élevée qu'en 1943, mais elle sera contrebalancée par la production de plusieurs nouvelles armes que l'on peut fabriquer plus rapidement.

En 1943, le Canada a fabriqué 30,000,000 de projectiles pour canons contre 28,000,000 en 1942. La production totale s'élève à 62,000,000 de projectiles. En 1944, elle se maintiendra à peu près au même niveau qu'en 1943.

La production de munitions pour armes portatives est passée de 1.2 milliard de cartouches en 1942 à 1.5 milliard en 1943, atteignant jusqu'à maintenant 3.3 milliards de cartouches. Ce programme accusera une certaine réduction en 1944.

La production globale de produits chimiques et d'explosifs était d'un milliard de livres en 1943 contre 860,000,000 de livres en 1942. Le montant global, au 1er mars, est de 2.3 milliards de livres. Il y aura également réduction de ce programme, et déjà le gouvernement a dû fermer une importante usine d'explosifs.

En 1943, nous avons construit 150 cargos jaugeant 1,478,000 tonnes, contre 81 cargos jaugeant 838,000 tonnes en 1942. Au 1er mars, la production globale s'élevait à 249 navires. Il y aura une légère réduction au programme de 1944.

En 1943, le Canada a construit 100 navires de marine de guerre, contre 117 en 1942. Depuis le commencement de la guerre, on a construit en tout 396 navires d'escorte. La revision de ce programme comportera des réductions dans certaines catégories et la construction de navires de nouveaux genres. Les livraisons de navires d'escorte et de nouveaux navires d'autres genres seront plus considérables en 1944 qu'en 1943.

Des 4,300 petites embarcations commandées, le Canada en a livré 3,600. Les livraisons dans ce programme se continueront en 1944 à peu près au même rythme qu'en 1943.

Il est évident que la production de guerre au Canada a atteint presque son maximum. Dans certaines lignes de production, il y a déjà réduction; dans d'autres, une certaine augmentation. Dans l'ensemble, toutefois, la production de 1944 n'accusera qu'une faible hausse sur celle de 1943.

LES CARTELS

Le débat sur les crédits du ministère des Munitions et Approvisionnements a donné lieu à toutes sortes d'observations de la part des députés. La principale, c'est sans doute l'attaque que M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., a lancée contre les cartels internationaux. La thèse de M. Coldwell était la suivante: la façon dont le gouvernement a organisé notre effort militaire a servi à rendre plus puissants que jamais un certain nombre de nos plus grands monopoles et cartels. Pour illustrer sa thèse, le leader de la C.C.F. a choisi le cas de la Canadien Industries Limited, cette gran-

(suite à la dernière page)

La voirie à Sudbury

Le bureau de Sudbury, du département ontarien de la voirie, contrôle maintenant le plus grand territoire en Ontario. Et ceci parce que le bureau surveillera l'Ile Manitoulin ainsi que la région Sudbury. La chose a été annoncée par C. K. S. MacDonnell, ingénieur de la voirie. Ainsi tout le roulant du nouveau territoire sera entretenu et remisé à Sudbury. Pour accommoder ce nouveau matériel, on agrandit les entrepôts du département à Sudbury.

Cellule 598 et Falconbridge

La cellule 598 de l'Union Internationale (Mine, Mill and Smelter Workers et la gérance des Falconbridge Nickel Mines ont entamé des négotiations, pour conclure une entente industrielle entre les deux groupes. On ne dévoile aucun détail des demandes faites à la compagnie par l'Union. On croit toutefois, qu'elles seront semblables à celles présentées à l'International Nickel Company. L'Union est reconnue officiellement comme agent collectif pour les hommes à Falconbridge.

L'Hydro remet cinq dollars

Tous les consommateurs d'électricité à Sudbury qui n'ont pas payé leurs comptes en temps durant les trois dernières années, recevront leur dépôt de $5.00. La commission hydro-électrique de Sudbury a décidé de remettre l'argent à une réunion. Plus de 6 mille consommateurs peuvent s'attendre à recevoir $5 perçus par la Commission comme protection contre comptes non-payés. Ces dépôts seront remis au cours des prochains quatre mois. Les commissaires ont stipulé, toutefois, qu'on devra payer ses comptes à temps à l'avenir ou la commission imposera une autre amende de $5. La commission possède actuellement $38,502 en argent déposé par les consommateurs. On fait actuellement la vérification des cartes.

Ne soyons pas trop tendres

Un homme qui a volé $65 à un ami qui lui avait donné un lit pour la nuit a été condamné à deux mois de prison pour le vol. Le bon samaritain est Alfred Toupin, de 61 rue Samuel, à Sudbury. Il aurait invité Gérard Boutet chez-lui un soir de la semaine dernière, et Boutet lui aurait volé sa bourse contenant $65. D'après des renseignements fournis à la cour ce matin par la Gendarmerie Royale, Boutet avait déjà été condamné en 1937, pour vagabondage et 38 accusations de fraude. Les deux accusations furent portées à Québec.

Mme H. Vautelet à Sudbury

Parlant à un dîner-causerie donné à l'hôtel Nickel Range, Mme Henri Vautelet de Montréal a demandé qu'il y ait une plus grande unité entre les Canadiens-français d'abord, entre Canadiens ensuite.

Mme Vautelet seule membre féminin du Comité de réhabilitation d'après-guerre pour la province de Québec, parlait sous les auspices des Femmes de la Fédération Canadienne-Française, dont la présidente à Sudbury est Mme Lionel Paulet. Elle fut présentée par Mme Hector Langlois et remerciée par Mme Alfred Laberge. Parmi les nombreux convives il y avait des invitées de la section de Verner, aussi les Rév. PP. Pouliot aumônier de la Fédération, et Déchêne.

A propos de la St-Jean-Baptiste

(suite)

M. Jos Lapalme (président) et M. Léoda Gauthier (ex-président) avaient fait leur première et solennelle déclaration de principes à l'égard de l'"Ami du Peuple", déclaration, comme nos lecteurs ont pu le constater, qui marquait leur intelligence plus que limitée. Le rédacteur, (Camille Lemieux, pour ceux qui ne le savent pas encore), mit immédiatement au point l'histoire des rapports. Travaillant à la mine 6 jours par semaine (la guerre!!), une dizaine d'heures par jours, (pour ceux qui n'y connaissent rien), il se trouve que le gros du journal se fait le dimanche. Ce qui fait que le plus souvent les événements du dimanche ne paraissent point dans l'"Ami du Peuple" et la semaine suivante, il est trop tard. Et s'adressant directement à M. Gauthier qui "avait vu le rédacteur, une fois dans la semaine, prendre des notes sans que rien ne parût dans l'"Ami", il lui fit remarquer qu'il y a loin entre prendre quelques notes et faire paraître un rapport dans le journal... Ceci se comprend facilement par ceux qui ont déjà lu dans les livres; pour les autres... c'est plus difficile. D'ailleurs, le rédacteur fit observer que ça revenait absolument à la St-J.-Baptiste de nommer quelqu'un, ou de faire passer le rapport du secrétaire au bureau du journal. Ça ferait de la bonne propagande pour la société. Incidemment c'est ce que le local 598 (C.I.O.) fait lorsqu'un événement ou personnage important arrive dans l'union à Sudbury. Ils sont venus voir au bureau quand est-ce qu'ils devaient remettre leur texte, etc... Maintenant, un "Press Release" arrive au bureau lorsque quelque chose d'important survient, "Release" que le rédacteur utilise ou non, selon qu'il le juge à propos. Voilà qui montre des hommes de tête qui savent ce qu'est la propagande... et pourtant la société St-Jean-Baptiste aurait besoin de plus de membres, ne fussent que pour aller voter aux élections, et s'élire des chefs qui soient au-dessus des petites mesquineries.

Pour en revenir à notre poulet ... le rédacteur venait de terminer en disant que ça revenait à la St-Jean-Baptiste de donner un rapport. L'objection du rapport écarté, un silence lourd s'étendit sur l'assemblée; c'est alors que se produisit un événement inoubliable. De même qu'autrefois chez les sauvages, après que le calumet de paix avait solennellement circulé parmi l'assemblée dans le plus profond sience, ainsi à la St-Jean-Baptitse de 12 mars, M. Desautels se leva pendant que nombre de membres inclinaient religieusement la tête: un sachem allait ouvrir la bouche!! Voici son verdict: L'"Ami du Peuple" avait mené une campagne de dénigrement (épouvantable) contre un certain patriote qui avait tant fait pour la cause française dans la région, et dont la réputation (il s'en portait garant!) était au-dessus de tout reproche etc., etc... Il ne le nommerait pas, continua-t-il, mais tout le monde savait de qui on parlait. Ça s'adonne que tout le monde le sait et que L'"Ami du Peuple" dit encore une fois qu'il mettra à nu les lâcheté, les vendus, les suiveux et les moutons où et quels qu'ils soient. M. Desautels termina (en quelque sorte) en ajoutant que L'"Ami du Peuple" n'était jamais allé les consulter. Eux, avant de faire quoi que ce soit...

Lorsque l'"Ami du Peuple", M. Desautels, en sera arrivé à aller vous consulter avant de publier un article, nous le disons ici... il ne vaudra plus grand'chose... Je dirai même qu'il ferait oeuvre plus ~~française en disparaissant complètement~~.

Ici se termine la seconde partie du rapport. La suite, pour ceux que ça intéresse, paraîtra la semaine prochaine.

Frappée par un train

Frappée par une locomotive du Pacifique Canadien pendant qu'elle marchait sur la voie près de Cutler, tard vendredi après-midi, Mme Gus Shawana, âgé de 30 ans, a été tuée instantanément. Née Nancy Lewis, Mme Shawana marchait sur la voie ferrée entre Cutler et Spanish, à environ 90 milles à l'ouest de Sudbury, quand une locomotive traînant un fourgon est arrivé venant de l'est. Mme Shawana qui était un peu sourde n'a apparemment pas vu la locomotive. Elle fut frappée par le côté de la locomotive et la mort en est résultée presqu'immédiatement. Mme Shawana a demeuré dans le district Spanish-Cutler presque toute sa vie. Son époux est un cheminot, travaillant près de Cutler.

A la bibliothèque publique

Il est fort possible que les heures de la librairie Publique soient allongées. Du moins la commission de la Librairie Publique de Sudbury a discuté la chose. Faisant une revue des heures de librairie, et des salaires d'employés, la commission a recommandé que la librairie soit ouverte 12 heures par jour. Selon ce plan, les portes seraient ouvertes à 10 heures du matin et fermées à dix heures du soir. D'après la nouvelle échelle de salaires, on établirait un maximum pour chaque position dans la librairie, avec augmentations sur une période de cinq ans. Un comité doit étudier la question et donner un rapport à la prochaine réunion.

Dans l'"Ami du Peuple", la semaine prochaine, ne manquez pas de lire le rapport complet du grand concours de français, tenu à Sudbury dimanche le 26 mars, à la salle Ste-Anne. Faute de temps, nous ne pouvons le faire paraître cette semaine.

A la Société historique

On a raconté la vie et l'oeuvre d'un autre pionnier du district Sudbury à la réunion de la Société Historique du Nouvel-Ontario. Un fort groupe a assisté à la réunion tenue au collège du Sacré-Coeur. Le clou de la soirée, a été une causerie sur la vie de Jules Collin, premier pionnier et colon canadien-français à s'établier à Sudbury. L'histoire de sa vie a été racontée depuis le temps qu'il est arrivé à Sudbury, en 1883, lors de la construction du Pacifique Canadien. Il est devenu le premier infirmier, dans le premier hôpital de Sudbury. Et les dossiers du Pacifique Canadien indiquent qu'il était en plus cuisinier et opérateur de la buanderie.

Bière d'Ottawa et de Toronto

Depuis quelque temps les journaux d'Ontario tempêtaient pour faire enlever les restrictions sur la bière.

Ottawa, après y avoir pensé deux fois, trouva que ça aiderait immensément leurs prochaines élections. Ils les enlèvent.

Maintenant que se passe-t-il à Toronto? Les conservateurs veulent-ils mêler les cartes des libéraux? Il se peut. Veulent-ils tout simplement vendre leurs livres de rations de boissons fortes avant d'enlever toute restriction sur la bière? Imaginez les revenus perdus à la province s'ils avaient agi autrement.

Les buveurs de bière auraient oublié le scotch et le gin de même que le livre de ration. Alors, se sont-ils dit: "Attendons cette vente avant d'agir, et les gens possédant ces livres de ration s'en serviront, ils ne voudront pas perdre inutilement la piastre dépensée, et nous ne perdrons pas nos millions de revenus".

Ils ont du bon sens, ne trouvez-vous pas?

JEHANNE

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Sonnet sur la mort de Notre-Seigneur

(Attribué à Pierre Corneille)

Quand le Sauveur souffrit pour tout le genre humain,
La mort, l'abordant au fort de son supplice,
Parut toute interdite, et retira sa main,
N'osant pas sur son Maître exercer son office.

Mais Jésus, en baissant la tête sur son sein,
Fit signe à l'implacable et sourde exécutrice
Que, sans avoir égard au droit de Souverain,
Elle achevât sans peur ce sanglant sacrifice.

La barbare obéit; et ce coup sans pareil
Fit trembler la nature et pâlir le soleil,
Comme si de sa fin le monde eût été proche.

Tout frémit, tout s'émut dans la terre et dans l'air,
Et le pécheur fut seul qui prit un coeur de roche,
Quand la roche semblait en avoir un de chair.

Courrier de Lysette

D.— Je suis mariée depuis quatre ans à un homme de cinquante deux ans et j'en ai vingt-cinq. Je suis belle-mère de quatre enfants. Mon mari me soupçonne et m'accuse de le tromper, Pourtant **j'essaie de plaire à toute la famille** tenir la maison à l'ordre, élever les enfants chrétiennement et bien remplir tous mes devoirs envers mon mari. Je ne veux pas dire que je suis sans défauts mais je fais mon possible pour tous et je ne sors que pour aller à l'église et faire des achats. Les enfants sont raisonnables. ils ne me laissent jamais seule et il est facile de se rendre compte qu'ils m'aiment car, dans les discussions, ils se rangent toujours de mon côté. Il me semble que je ne puis faire mieux et les accusations de mon mari commencent à m'ennuyer. Je ne puis pas découragée mais je veux savoir si je puis agir autrement.
UNE QUI NE SE DECOURAGE PAS

R.—Une lettre comme la vôtre est bien réconfortante à lire. Voilà une petite femme qui a des ennuis et qui tout de même se dit: "Je fais mon possible et je n'ai qu'à continuer. Un jour ou l'autre mon mari reconnaîtra qu'il a tort et il changera son caractère". Car c'est bien possible ce que semble me dire votre lettre. Vous vous êtes fait aimer des enfants de votre mari, vous les élevez bien, vous vous conduisez bien. Il n'y a rien à dire de plus. Votre mari cherche querelle, n'attachez pas d'importance à ses reproches et continuez d'être agréable et souriante. Avant longtemps il sera désarmé par votre bon caractère et il comprendra qu'il a tort et qu'il ne peut continuer à vous traiter ainsi sans se rendre injuste. S'il ne pense pas à cela rappelez-le lui gentiment. Mais ne vous départissez pas de votre gaieté et de votre amabilité, ces deux armes-là viennent habituellement à bout des difficultés et des malentendus.

• •

D.— De quoi se compose le trousseau de mariage?—FIANCEE

R.— Voici la liste sommaire d'un trousseau de mariée. Lingerie personnelle: 6 parures de lingerie, 1 déshabillé, 6 paires de bas, 3 robes de maison, 2 doz. de mouchoirs, 1 manteau d'hiver, 1 manteau demi-saison, 3 robes de crêpe, 1 robe de lainage, 2 chapeaux, 2 paires de souliers, 2 paires de gants. Pour la maison: 2 nappes à dîner, 2 nappes à thé, 3 nappes à déjeuner, 1 doz. de serviettes pour chaque service; 4 draps, 6 taies d'oreiller, 1 couverture de laine, 1 couverture de finette, 1 couvre-lit pour chaque lit; 4 tabliers de ménage; 6 serviettes pour le bain, 10 serviettes à mains, 6 débarbouillettes, 1 descente de bain, 6 serviettes d'invités; 12 linges à vaisselle.

• •

D.— Voulez-vous me dire comment faire disparaître les taches de rousseur dans la figure? MERCI LYSETTE

R.—Pour enlever les taches de rousseur employez la lotion suivante: deux onces d'hamamelis, une once d'eau de Cologne, une once de glycérine, quatre onces d'eau de rose. Bien agiter. Appliquer avec un tampon propre d'ouate puis tapoter jusqu'à ce que la lotion pénètre dans l'épiderme. Laisser sécher sur la figure. Pour les cas peu graves, baigner le visage dans du lait de beurre.

• •

D.— Veuillez s'il vous plaît me donner la signification des noms suivants: Thérèse, Estelle, Lucille, Irène, Denise et Madeleine. LA MEME

R.— Ces noms signifient: dévouée, heureuse, étoile, intelligente, douce, don de Dieu, rêveuse.

• •

D.— Doit-on faire imprimer en double des cartes d'invitation à un mariage?Est-il préférable que chacun des fiancés envoie ses invitations sur une carte imprimée séparément? C'est le père de la mariée qui recevra après le mariage. JE VOUS REMERCIE.

R.— Les faire-part à un mariage sont faits au nom du père et de la mère de chacun des futurs mariés et sont imprimés sur les faces intérieures des feuilles, en regard l'une de l'autre. M. et Mme X ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, etc.; et M. et Mme X ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils, etc. Au bas de la première feuille on ajoute: Madame ou M. X s'il est veuf, recevra après la cérémonie et en-dessous de cette ligne, l'adresse. C'est cette même invitation qui est adressée aux parents et aux amis des deux futurs époux.

LE SOIN DU PLANCHER

Quand on prend possession d'un appartement qui a déjà été habité par autrui, on a généralement un sérieux nettoyage des parquets à entreprendre. Et l'on songe, tout naturellement, à les nettoyer à la paille de fer.

Cependant la paille de fer, excellente dans la plupart des cas, ne doit pas être utilisée, tout d'abord, pour les parquets très salis. Il faudra, dans ce dernier cas, se servir auparavant d'eau très chaude additionnée abondamment de savon noir et de cristaux de soude.

Une fois les parquets lavés avec cette préparation, ils seront, en général, fort éclaircis. Vous achèverez alors leur nettoyage en les frottant à la paille de fer. Encore faudra-t-il attendre qu'ils soient complètement secs.

Vous encaustiquerez ensuite et vous serez étonnée du résultat si vous employez de l'encaustique liquide qui donne un brillant rapide et durable.

En dépit du carême...

Nous voici en plein carême, le temps des privations et des pénitences. Mais est-ce vraiment si pénible? Avec un peu d'adresse il est aisé de réussir d'exquis mets au poisson, aux oeufs et aux pâtes. Les impositions ecclésiastiques sont bien peu en comparaison des restrictions de toutes sortes, auxquelles doivent se soumettre nos soeurs outre-mer. Ne sommes-nous pas jusqu'ici favorisés par le destin sur cette terre bouleversée? Apprécions notre sort et régalons-nous de ces repas maigres qui seraient des festins pour ceux que la guerre éprouve si dûrement.

OEUFS ROSSINI:

4 oeufs. Séparer le blanc des jaunes et battre ce blanc en neige très ferme; le mettre dans un plat à gratin beurré au préalable. Saupoudrez ces blancs de fromage râpé .Sur cette surface, disposez délicatement les jaunes en les espaçant régulièrement, saupoudrez encore de fromage et mettez quelques instants au four doux. En sortant le plat du four, arrosez les espaces qui séparent les oeufs de quelques cuillerées de crème douce chauffée au bain-marie.

SAUMON ROUGE, AU FOUR AVEC SAUCE AUX CHAMPIGNONS.

1 boîte de saumon en conserve (16 onces); 2 tasses de mixture de biscuits (préparée); ½ à ¾ tasse de lait; 1 c. à table de jus de citron; ½ c. à thé de sel; une pincée de poivre.

Mélangez la mixture de biscuits et le lait jusqu'à formation d'une pâte légère et non collante. Etendez sur la planche à pâte et roulez 2 ou 3 fois. Formez-en une pièce d'environ 9 par 12 pouces. Faites un autre mélange du saumon, jus de citron et assaisonnez. Etalez sur la pâte et roulez en longueur, sans tasser cependant pour éviter que le dessus ne crève pendant la cuisson. Mettez dans un plat long ou sur une plaque allant au four. Laissez 30 à 40 minutes, à une température de 350 deg. F. Des oignons cuits au four et glacés seront délicieux avec ce plat.

SAUCE AUX CHAMPIGNONS

1 boîte de crème de champignons en conserve; ½ tasse de lait; 1-8 c. à thé de zest de citron râpé.

Dans la crème de champignons versez le lait et remuez bien le mélange. Réchauffez et ajoutez le zest de citron; continuez à chauffer 3 ou 4 minutes. Arrosez le saumon de cette crème avant de servir. Recette pour 6 personnes.

GLAÇAGE AU FROMAGE A LA CREME, PARFUME AU CITRON

1 paquet de fromage à la crème; 1½ tasse de sucre; 1 c. à table de jus de citron; 1-8 c. à thé de sel.

Délayez jusqu'à en faire une crème onctueuse le fromage blanc, ajoutez le sucre en battant le mélange tout le temps, puis le jus de citron et le sel. Etalez sur le gâteau refroidi et laissez glacer.

GATEAU "SURPRISE"

6 c. à table de shortening; 1 tasse de sucre; 1 boîte de soupe aux tomates (condensée); 1¾ tasse de farine passée au tamis; 2 c. à thé de poudre à-pâte; ½ c. à thé de soda; 1½ c. à thé de canelle; ½ c. à thé de clous de girofle; ½ c. à thé de muscade; 1 tasse de noix de Grenoble hachées.

Passez la farine au tamis, puis mesurez; ajoutés les ingrédients secs, poudre à pâte, soda, clous de girofle, muscade, et repassez encore au tamis. Réduisez en crème le shortening jusqu'à ce qu'il soit léger et mousseux et graduellement incorporez le sucre, puis alternativement la farine et la crème de tomates; peu à la fois car de la préparation soignée dépend la légèreté de ce gâteau. Jetez en pluie dans cette pâte la tasse de noix de Grenoble hachées, en continuant de brasser sans arrêt. Graissez un plat de 9x9x12 et mettez à cuire dans un four à 350 degrés F., environ 45 minutes.

Renouveau

On a beau dire: "L'hiver, c'est splendide! C'est magnifique! on changerait volontiers une couple de semaines d'hiver pour deux jours de printemps! Le printemps! Mot féérique! Dès que le soleil nous chauffe le dos d'un peu plus près, et que la bise devient brise, on commence à enlever les pelures.

Le manteau de fourrure si apprécié, par un froid de dix degrés sous zéro, devient bien vite un fardeau. Il est bien moins joli qu'en novembre; le pelage est moins lustré, la doublure est décousue, enfin il a besoin de repos! Hop! à l'entreposage! Et maintenant, à nous les lainages légers, la gabardine qui fait fureur cette année, les tweeds confortables, le soyeux poil de chameau, enfin, tous les tissu printaniers souples et chauds, et qu'on voudrait posséder tous à la fois.

Ici se pose l'éternel problème féminin: "Quelle couleur devrais-je choisir pour Pâques? (Et cette année la mode fait l'enfant gâtée!) Toutes les couleurs sont en vogue, s'allient avec tant d'imprévu qu'on voit tout du fantaisiste au fantastique.

Ainsi, un tailleur vert irlandais aux lignes allongées, laissera apercevoir une chemise rouge flamme. Ailleurs, on verra un costume de gabardine bleu aqua rayé de brun épicé! Vert émeraude sur noir; fushia sur bleu poudre, etc.

On fait aussi grand cas des chandails, et de tous les genres de tricot, ou faits à la main, ou manufacturé de façon à imiter "le fait à la main". Pour tous les sports, le chandail, vêtement essentiellement américain à sa place partout. La gamme entière des tons pastel en laine fine et douce, les couleurs plus soutenues en laine plus épaisse, rivalisent de popularité.

Les tricoteuses habiles passeront des heures agréables à combiner les modèles et les couleurs à leur goût.

Et celles qui ont vu les temps durs de la guerre, doivent se contenter de leur toilette d'il y a deux ans, feront teindre la jupe de leur ensemble d'une couleur s'harmonisant bien avec la jaquette, se tailleront une blouse différente, ou se combineront des fantaisies si nouvelles que tout le monde n'y verra que du feu!

DIVERS CONSEILS

Egaliser une jupe: Quand vous voulez égaliser une jupe, marquez le bord de votre table de cuisine ou de votre machine à coudre à la craie. Puis, mettez la juge à l'envers; approchez-vous de la table et frottez-vous contre la partie marquée. Ceci marquera votre jupe et comme le dessus de la table est plus bas que les hanches, la marque sera droite et vous n'aurez plus qu'à mesurer à la longueur désirée.

Lorsque vous faites aérer votre matelas, mettez-le bien à plat au soleil; sur la corde, vous risquez de défaire la bourrure et de le creuser au centre. Tournez votre matelas, pour que les deux côtés absorbent les rayons du soleil.

Variez votre menu: A mesure que diminue la variété des aliments disponibles, il devient important de rechercher la plus grande valeur nutritive possible. Ainsi, vous travaillerez à assurer à toute la famille une meilleure santé et à rendre votre table plus attrayante.

Ce ne sont pas les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain; c'est la négligence du cultivateur. —Confucius.

La joie est bonne à mille choses, Mais le chagrin n'est bon à rien. —Corneille.

NOS MERES CANADIENNES

La vie est le don le plus merveilleux du Créateur. Le génie humain, qui a opéré, depuis un siècle, des prodiges dépassant toute imagination reste désarmé devant les mystères de la vie. Aucune invention humaine n'approche de la grandeur d'un simple grain de blé capable de donner naissance à une tige et à un épi.

La vie même la plus humble celle d'un brin d'herbe par exemple, porte témoignage d'une puissance surhumaine. Elle est comme la signature de Dieu, l'affirmation de son existence et de son action permanente dans l'univers. Les éducateurs doivent entretenir chez les jeunes beaucoup de respect à l'égard des phénomènes de la vie, de la vie à tous ses degrés: végétale et animale. Humaine surtout.

Ce respect devant la vie, manifestation éclatante de la puissance divine, conduira à la vénération qu'il convient d'entretenir envers tout ce qui, dans l'univers, assure la multiplication et la protection des êtres vivants: plantes, bêtes, hommes.

En abordant le sujet de janvier, méditez sur les splendeurs de la vie universelle. Cela vous conduira à plus d'admiration et à plus d'amour pour Dieu "semant partout la vie et la fécondité". Et vous comprendrez plus profondément quelle place immense la femme occupe dans le monde et dans notre histoire.

Par le privilège incomparable de la maternité, la femme collabore intimement à l'oeuvre de création que Dieu perpétue dans le monde. C'est elle qui a mission de payer à Dieu et à la patrie le tribut vital de la chair et du sang. La civilisation véritable d'un pays neuf ne commence qu'avec l'arrivée des femmes. C'est pourquoi il faut retenir les dates marquant la venue des premières françaises au Canada. Pour Québec, c'est l'année 1616 date de l'arrivée du premier couple, Marguerite Vienne, épouse de Michel Colin, descendit à Québec au début de l'été. Sa carrière canadienne fut brève. Cette pionnière courageuse mourut le 19 juillet. Son époux la suivit dans la tombe quelques semaines plus tard . L'année suivante, 1617, Québec salua la première famille complète à venir s'établir dans le pays neuf qui comptait à peine soixante habitants. Ces intrépides étaient Louis Hébert, et son épouse Marie Rollet, et leurs trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume. Dès l'automne 1617, le petit poste québécois célébra joyeusement les premières épousailles chrétiennes contractées en Amérique. Anne Hébert, la fille aînée de Marie Rollet, épousa Etienne Jonquest. Le premier baptisé canadien naquit de cette union en 1619. Il ne survécut pas et la mère paya cette naissance de sa vie.

Le 26 août 1621, deuxième mariage canadien: celui de Guillemette Hébert et de Guillaume Couillard. Guillemette Hébert est la première source de vie canadienne durable. Ses descendants sont innombrables. Soixante-dix ans après ce mariage, le Père Leclerc pouvait écrire: "La famille de Guillaume Couillard a été si nombreuse qu'elle compte actuellement plus de 250 personnes et plus de 900 qui sont alliées à cette famille". En 1921, le Père Marie-Antoine, franciscain, complétait ce bel hommage: "Si le Père Leclerc croyait pouvoir écrire sur nombre et les mérites des descendants de cette famille que lui suggérait sa légitime admiration, il ignorait l'expansion prodigieuse à laquelle ceux-ci devaient arriver et la gloire dont ils devaient se couvrir dans la suite. Oui, il ignorait que cette souche féconde donnerait à l'Eglise canadienne deux cardinaux, cinq évêques, un grand nombre de prêtres, de prélats, de religieux et de religieuses qui travailleraient d'un commun accord à procurer la gloire de Dieu et à étendre le règne de Jésus-Christ dans notre pays..."

En faut-il davantage pour alimenter de longues et ferventes considérations sur les mérites des fondatrices de la race canadienne? Joignez à Marie Rollet et à Guillemette Hébert les milliers de mamans anonymes qui ont suivi leur exemple!

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 6-5645
FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

L'Ami du Peuple

JOURNAL RÉGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 30 mars 1944

Le problème vital

C'est celui de la natalité. Notre survivance s'arc-boute beaucoup moins sur des textes de lois que sur des berceaux. Nous sommes payés pour savoir que la loi tout court n'a de valeur pratique qu'à condition de s'appuyer sur la loi du plus fort. On nous reconnaît des droits dans Québec parce que nous sommes la majorité. Dans les autres provinces du Canada, l'indice légalité suit aussi, hélas, l'indice nombre pour nos compatriotes.

Le Canada est un pays bilingue officiellement, théoriquement, de l'Atlantique au Pacifique, du pôle Nord à la frontière américaine. En pratique, le bilinguisme et le règne de la justice ont souvent pour frontière les frontières mêmes de l'habitat français: Québec. Nous sommes dès lors acculés à ce dilemne: ou nous étendre ou périr. Nulle ambition de race de notre part, mais une situation tragique qui nous est faite au nom de la loi du nombre.

Le taux de la natalité a été élevé chez-nous tant que notre peuple est demeuré attaché à la foi et à la terre. Il est tombé de moitié depuis un siècle pour les raisons contraires. Il a baissé en dix ans seulement, de 1926 à 1936, de 7%. Il s'est légèrement relevé depuis lors. Fort heureusement pour nous, l'immigration massive a pris fin en 1930, de sorte qu'au recensement de 1941, Québec a contribué pour près de la moitié à l'accroissement total de la population du Canada pour la décade 1931-1941.

La situation de notre race sous ce rapport n'est que satisfaisante. Par ailleurs il y a eu chez-nous une diminution sensible dans le nombre des décès, particulièrement de très jeunes enfants. Le problème n'en reste pas moins de tout premier plan. L'élément de base d'une race, d'un pays, ce sont les hommes. L'argent peut bien exercer une hégémonie passagère dans l'univers, permettre à un peuple de jouer un rôle impérial. C'est un élément de domination bien fragile, qui ne tient guère devant le facteur homme. Témoin l'empire romain, pour ne citer que le passé lointain.

Les statistiques nous révèlent les deux grandes lois de décroissance humaine. Ces deux lois peuvent s'énoncer ainsi: la dénatalité va de pair avec la décadence des moeurs. Elle suit également la désertion des campagnes. Pour nous en tenir au facteur campagnes-villes, l'Abitibi enregistrait en 1940, 40.5 naissances par mille habitants, alors que l'indice atteignait à peine 18.8 dans Montréal.

C'est un fait admis que les villes sont impuissantes à renouveler leur population. Les familles urbaines disparaissent, pour la plupart, après quelques générations. Sans campagne pour les alimenter, les grandes capitales de l'univers seraient des déserts au bout d'un siècle ou deux.

Le plus grand service que le clergé catholique a rendu à notre race a été de l'attacher à la terre et de lui garder sa foi en une religion qui donne au sacrifice une raison d'être, en particulier à ce sacrifice héroïque qu'est pour les parents la génération et l'éducation des enfants, une portée d'éternité. Le jour où notre peuple aura banni de sa vie l'amour de Dieu et celui du sol, ces deux principes des générations humaines, ce jour-là nous connaîtrons les décadences dont certaines nations nous donnent actuellement le triste spectacle.

La plus haute forme de patriotisme, pour le laïc comme pour le clerc, est encore de vivre et de rayonner son catholicisme, de prêcher, même s'il est citadin, par ses paroles et par ses actes le culte de la terre. Nous avons déserté la terre depuis un siècle, plus particulièrement depuis le conflit de 1914 et celui de 1939. Avec elle, nous avons rejeté les modes d'exister simples, féconds, robustes des ancêtres pour l'artificiel trop souvent stérile des agglomérations urbaines.

Un retour à la terre, à l'église, au foyer campagnard où il y a gîte et couvert pour de nombreuses familles s'impose. D'autant plus que chez-nous les villes subissent beaucoup plus que les campagnes l'influence de la langue, de la finance, des moeurs anglo-protestantes. Les "anglicisés" se comptent par milliers dans les villes de Québec et de Montréal. Dans la seule Métropole, on peut évaluer à cinquante mille environ le nombre d'enfants que des parents canadiens-français voudraient faire instruire dans les high-schools anglo-protestants en dépit des prescriptions de la religion catholique et du bon sens. A Québec, on peut compter des centaines de familles canadiennes-françaises anglicisées jusqu'à la moëlle. Ces familles parlent peut-être encore un mauvais français. Elles se sont fait une vie, une âme, un idéal anglo-américains.

La structure économique des villes exige des concentrations énormes de capitaux. Ce régime de capital concentré est le terrain où fleurissent les trusts et les monopoles. Cela explique que les grands capitalistes ne mettent jamais leur influence au service de la terre. Chez-nous, ce qui est plus grave, le capital obéit à des lois et sert à des fins qui sont en opposition absolue avec notre idéal catholique et français.

Un seul et unique remède: la décentralisation, le retour à la terre. Ce qu'il nous faut c'est une économique dispersée, régionalisée, balancée, basée sur la vie rurale, non sur la vie urbaine, obéissant aux constantes de notre Histoire, aux exigences de la géographie économique, conforme à notre idéal, non à celui des requins de la finance et des flibustiers de la morale publique.

La lutte pour la survivance est pour nous une lutte terre-industrie. On ne l'écrira jamais assez. Il ne s'agit pas de supprimer les villes, mais de les subordonner à leur encadrement vital, les campagnes, de faire de celles-ci les régentes de notre vie économique et nationale au lieu de les réduire au rôle de réservoirs naturels des agglomérations urbaines.

Le rôle de la femme dans notre existence nationale n'aura de sens qu'à cette condition. Ce rôle consiste à prolonger la race selon ses innéités catholiques et françaises. Il ne peut s'exercer avec profit que dans un système économique où les campagnes et les groupements semi-urbains, les petites villes de "province" ancrées sur une économie et un élément régionaliste l'emporteront sur ces groupements monstrueux, artificiels, cosmopolites et stériles que sont les "cités" modernes.

Paul-E. GOSSELIN, ptre

Le Vendredi-Saint

S'il est un jour qui doit être cher à tous les chrétiens, c'est bien le Vendredi saint, jour où Notre Seigneur expira sur la croix pour sauver l'humanité.

Une telle journée ne devrait-elle pas se passer dans la prière et le recueillement? Il en est ainsi dans plusieurs pays. Au Canada, le Vendredi-Saint est jour chômé, mais combien travaillent, ouvrent leurs magasins, vaquent à leurs affaires comme si c'était un jour ordinaire. Combien surtout pensent peu au grand sacrifice qui s'accomplit ce jour-là il y a près de deux mille ans.

Les catholiques de cette province observent-ils l'anniversaire de la mort de leur Sauveur comme ils le doivent? Ils pourraient certainement y apporter plus de respect, de componction, de recueillement. Les circonstances nous paraissent propices pour faire un appel à tous nos coreligionnaires, voire à tous les chrétiens.

Puisse le 7 avril prochain, vendredi saint, être vraiment dans cette province — et pourquoi pas dans tout le Canada?—un jour de prière, de recueillement, de pénitence! Que chacun, abandonnant ses affaires, pense au drame sanglant qui s'opéra sur le Calvaire, assiste pieusement aux offices religieux, se recueille, en particulier à l'heure où Notre-Seigneur expira, et prie le Dieu de toute miséricorde qu'Il veille sur son auguste représentant, Notre Pontife bien-aimé, Pie XII, qu'Il protège nos valeureux soldats et accepte leurs sacrifices en réparation de nos offenses, qu'Il daigne enfin accorder au monde si éprouvé le bienfait d'une paix juste et durable.

Le Comité central de la Ligue du Dimanche

La femme et l'éducation

"C'est par l'éducation que la femme exerce dans sa plénitude le rôle qui lui est dévolu. Elle arme les êtres qu'elle a mis au monde pour la vie, la vie du coeur, la vie de l'esprit, la vie en société. Par là, elle atteint tous les domaines où s'exerece l'activité humaine. Si nous allons plus loin encore, nous trouverons que ce n'est pas à l'égard de l'enfant seulement que la femme est éducatrice, mais à l'égard de son mari, de ses frères, de ses amis, de tous ceux qui l'approchent. Elle rayonne sur l'humanité entière, même si elle n'est pas mariée, même si elle n'a pas d'enfants."

Pierre MERLE

Votre député libéral n'a pas fait de plébiscite avant de donner pour vous deux milliards à l'Angleterre. Sans hésiter une seule minute, il a décidé que chaque canadien de son comté donnerait $200.00 à l'étranger. Si votre famille compte 5 membres seulement, elle doit $1,000. Si votre paroisse compte 200 familles, elle doit, de ce chef, $200,000. S'il se trouve en votre comté 5,000 familles, cela fait $5,000,000. Vous souvenez-vous d'avoir autorisé votre député à faire ce cadeau en votre nom?

* * *

Les Doukhobors de Colombie violent ouvertement les lois canadiennes. Ils ont jeté leurs cartes d'enregistrement national et ont paradé nus. Ils doivent ignorer que, pour un délit moindre, monsieur Camilien Houde est depuis quatre ans dans un camp de concentration. Il est vrai qu'à Ottawa on a parfois de drôles d'interprétations. Pour le ministre des Finances, l'homme qui se promène nu doit être l'image du parfait contribuable.

La pire détresse, pour un peuple, est de n'avoir pas reçu l'éducation dont il est digne.—René Bazin.

LA TAXE DU BON DIEU

Chaque année, quand reviennent les Pâques, je me rappelle une anecdote racontée par le vieux curé de notre paroisse.

Elle illustre un état d'esprit.

Combien de chrétiens parlent et agissent comme le citoyen dont il est question dans cette histoire!

Pourtant ils n'éprouvent pas de remords.

La dette sacrée envers le prêtre, envers leur église, ne les inquiète point.

Elle n'existe pas. Elle est toujours prescrite.

Les curés sont obligés de dire la Messe.

Obligés d'aller aux malades, le jour et la nuit. . .

D'ailleurs les prêtres sont riches.

L'Eglise est riche. Les Communautés sont riches.

Donc je ne dois ni DIME, ni répartition,

Rien pour les quêtes. Pas de bazar pour moi.

Zéro pour tout argent destiné à la Religion.

Raisonnement d'avare. Mentalité d'injuste.

Le monsieur de cette histoire vécue n'acquittait aucune dîme.

Volontiers, il acceptait de croire tout ce qu'il y a dans l'Evangile.

Excepté, bien entendu, ce qui avait trait au support du prêtre.

La parole: Tout ouvrier mérite son salaire n'existait pas pour lui.

La question de dîme le mettait hors de lui-même.

Pourtant cette taxe est vieille comme le monde.

Chez les anciens, elle existait. Dans tous les pays.

Abel payait sa dîme à Dieu en sacrifiant les plus belles brebis de son troupeau.

Caïn, lui, le finassier, l'avaricieux, l'injuste, offrait au Seigneur les fruits de ses moissons.

Jéhovah bénissait le premier.

Il détournait sa face adorable des dons du second.

Chez les païens, on se taxait pour les sacrifices aux faux dieux. Près des temples habitaient des prêtres vivant de ce qu'apportaient les fidèles.

Chez les Juifs, des redevances bien déterminées constituaient le soutien des lévites et de la Maison de Dieu.

Dans le christianisme, il n'en saurait être autrement.

Avec quoi bâtir les églises?

Entretenir le culte divin? Soutenir les prêtres?

Fonder et étendre les oeuvres paroissiales?

A ces problèmes, une seule solution: La dîme et la répartition.

On ne vend pas les sacrements.

Le ciel ne s'achète pas avec des piastres.

La religion n'est pas une religion d'argent.

Il lui en faut.

Comme vous quand vous construisez.

Comme vous quand vous mangez.

Une religion d'égoïste, d'avare, de critiqueur n'est pas la religion de charité du Christ. On aime quand on donne.

On aime quand on contribue, de son portefeuille à loger convenablement son Dieu et son prêtre.

Mais revenons au monsieur de notre histoire.

Lui, il était prêt à taxer Dieu.

Des taxes sur les communautés

Des taxes sur les fabriques.

Des taxes sur les prêtres.

Son argumentation: celle des voltairiens de France.

Les Frères, les Soeurs, les Curés, ils sont riches!

Oui?. . . Ah!. . .

Comment font-ils pour créer cette richesse?

Ils ont une machine pour faire de l'argent.

Ah!. . . Ah!. . .

Une trouvaille d'avare et de mesquin.

Pourquoi singer les avatars d'outre-mer?

Notre homme tomba malade. Sur son lit de douleur, il réfléchit. La dîme non payée, les aumônes refusées, les contributions omises, toutes ces injustices l'obsédaient. Son fils vint payer au Curé les dûs et les arrérages.

—Ce n'est pas suffisant, déclara le moribond. Envoie de plus un chèque de cinquante-piastres. Ma conscience me reproche mon passé de mesquinerie sordide. Je veux avoir une place dans la Maison de Dieu et je tiens à ce que son prêtre ne me renie pas pour son fils spirituel.

Il mourut.

En ne payant ni prêtre, ni église, aurait-il emporté plus devant Dieu?

Esdras du Terroir.

Vraiment...

Qui a dit de la guerre actuelle qu'elle était surtout de mouvement? En Italie, un chef de division, après 48 heures de combats de maison à maison, pouvait annoncer aux quartiers généraux que ses hommes avaient enfin capturé sept boudoirs, nettoyé neuf caves et avancé leurs avant-postes sur une largeur de douze galeries...

* *

Ce n'est pas à la légère que le Dr Jules Gilbert, du Service provincial de l'Hygiène, a indiqué dans la modernisation de l'école rurale un facteur puissant de la bonne santé chez l'enfant. Les conditions sanitaires sont déplorables dans trop d'écoles de campagne, selon le Dr Gilbert qui estime, avec raison, qu'une meilleure collaboration devrait exister entre les commisions scolaires et les inspecteurs provinciaux d'Hygiène.

* *

Les Syndicats Catholiques continuent leur admirable travail au profit de l'ouvrier canadien-français, par exemple dans l'industrie du textile où les membres ont obtenu des privilèges précieux depuis trois ans. En tout cas, les Syndicats ont royalement fait mentir la prévention d'un chef de l'Internationale que les Canadiens-français ne pouvaient diriger leurs propres organisations ouvrières.

* *

Il ne faudrait pas que la campagne contre le fléau des maladies vénériennes noircisse injustement les grandes villes du Québec en les faisant passer pour des Sodomes en comparaison des capitales des provinces-soeurs. Si les autorités ne laissaient pas les militaires si longtemps entre leurs trains, à Montréal, par exemple, le mal ne serait peut-être pas si grand. On alloue trop souvent tout le Week end pour faire la correspondance d'un train! Ottawa gagnerait à être catéchisée quant au bienfait de la suppression de l'occasion prochaine...

* *

Aux Etats-Unis seulement, on compte 6 millions d'ex-propriétaires d'autos. En sus, 9 millions d'Américains conduisent de vieilles voitures en attendant mieux. Cela fait, sans compter les Canadiens, 15 millions de "prospects" pour les voitures neuves qui viendront avec la reconversion. Naturellement, les nouveaux modèles ressembleront fort aux "42". Des années passeront quelques-unes du moins, avant la mise sur le marché des amphibies de plastique, extra profilées, à moteur, supra léger, à l'arrière, dont rêvent déjà les ingénieurs de Détroit.

* *

Contrairement à l'entente des milieux officiels, la suppression du rationnement de la viande n'a pas précipité de course sur les charcuteries. C'est plutôt le contraire qui s'est produit et, effectivement, la vente de la viande a diminué du coup. Cela concourrait à la théorie qu'il suffit souvent de rationner un article pour le faire convoiter. On parle maintenant d'adoucir les restrictions sur la vente des liqueurs. Qui sait si l'on n'en est pas rendu à comprendre qu'il faut, en effets, faire quelque chose pour éloigner le bootlegging menaçant?

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir. —Mme de Motteville.

Chaque heure de temps perdu dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir.—Napoléon.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Ouverture de la semaine de fierté nationale

Dimanche soir dernier, à la salle Ste-Anne, les élèves de nos écoles, sous la direction de M. Lajeunesse, donnaient une séance dont le thème était: la glorification de la femme dans notre histoire.

M. Lajeunesse souhaita d'abord cordiale bienvenue à tous. Il expliqua le sens de la Fierté Nationale: il faut être fier de notre langue, de notre religion, de nos institutions, de nos ancêtres, surtout nos mères.

Voici la suite des travaux présentés avec nom de l'auteur:

Marguerite Bourgeois, par Mlle Lucille Bélanger

Le doux parler ancestral, chant par Mlle Jeanne Giroux, au piano Mlle Thérèse Grignon

Jeanne Mance, par Mlle Silvianne Charbonneau

Récitation double, par Mlles Carmen Bélanger et Suzon Lajeunesse

Madeleine de Verchères, par Mlle Gertrude Hébert

Chant par la maîtrise des petits garçons de l'école St-Louis de Gonzagues, sous la direction de M. Roland Groulx

Courage féminin, par Mlle Laurette Tessier

La première nuit d'Exposition dans la Nouvelle-France, récitation par Mlle Lilianne Chrétien

Les Femmes Missionnaires, par Mlle Jacqueline Levesque

Carmèla, par Mlle Andrée Noël de Tilley

Mamans éducatrices, par Mlle Cécile Gauthier

Les jeunes filles et les usines, par Mlle Lucia de Villers

Il faut croire au bonheur, chant par la maîtrise, directeur M. Groulx

M. Lécuyer remercia ceux et celles qui avaient organisé cette magnifique séance si élevante et si fière par les travaux présentés. Il fit l'éloge des jeunes filles du High et du Tec qui n'avaient pas ménagé leur coopération pour faire de cette soirée un succès.

Devant la Cour suprême

Huit procès passèrent devant les assises du printemps de la Cour Suprême de l'Ontario qui se sont ouvertes à Sudbury cette semaine. De ceux-ci, quatre ont trait à des accidents d'autos. Le plus important est une accusation d'homicide involontaire contre Wallace Dubreuil, de 159 rue Mountain. L'accusation a été portée à la suite de la mort de Mlle Simone Renaud, anciennement de Sturgeon Falls. Mlle Renaud a reçu des blessures fatales quand l'auto a dérapé sur le chemin de Garson, le 22 octobre. Elle voyageait avec huit autres personnes. La couronne tentera de prouver qu'il y a eu négligence de la part de Dubreuil.

Carnets de rationnement

75 mille carnets de rationnement sont prêts pour la distribution dans le district de Sudbury, cette semaine. Et on a avisé les distributeurs de vérifier les coupons "E" manquant du carnet no 3, émis aux juvéniles. On signale que ces coupons ne sont pas valides, mais que plusieurs personnes ont détaché les coupons pour obtenir plus de thé et de café. Les distributeurs du nouveau carnet no 4 surveilleront les carnets no 3 pour tout coupon "E" qui manque. Si un de ces coupons manque dans les vieux carnets remis, le distributeur prendra note du nom de la personne, le numéro du livret, l'adresse et le nom du distributeur en chef. Ces renseignements seront envoyés au bureau-chef de l'administration à North-Bay.

Un meilleur éclairage

Le conseil de McKim songe à fournir plus d'éclairage à certaines parties de l'arrondissement. La décision a été prise à une réunion bimensuelle du conseil de l'arrondissement. L'éclairage serait perfectionné sur certaines rues de Gatchell, et ailleurs dans l'arrondissement. Cette région comprend la région des lots 5, concession une, au nord et au sud de la plage du lac Trout, à l'exception de l'île Gordon. On ajouterait des lumières aussi à Minnow Lake.

Semaine de fierté au Collège

Sans contredit, l'événement important a été la célébration de la Semaine de Fierté. Le Collège a été décoré avec banderolles bleues et blanches, avec drapeaux du Sacré-Coeur et Carillon (l'Union Jack n'a pas paru). Dans la salle de récréation et au réfectoire, on voyait des affiches murales portant des mots d'ordre comme "Soyons fiers", "Préparons l'avenir", Soyons patriotes", "Parlons bien".

Dimanche matin, on hissa le drapeau de Carillon au son de la trompette; et on entonna: "O Canada, terre de nos aïeux".

Au cours de la semaine les classes participèrent au concours littéraire ayant pour thème: l'hommage aux femmes héroïques de notre pays. Les gagnants furent les suivants: Philosophie: Gabriel Forest; Belles-Lettres, André Bergeron; Versification, Aurèle Bergeron; Méthode A, Léo Legault; Méthode B, Gaston Lefebvre; Syntaxe, Benoit Massé; Eléments A, Fernand Bégin; Eléments B, Egide Brunet; Eléments C, Camille Perron.

Samedi soir, il y eu soirée de clôture où le principal item au programme était la chanson canadienne que chaque classe présentait. On entendit un beau répertoire de chants du terroir tels que "Mon merle a perdu son bec", "Lettre de René Goupil", "Vive la Canadienne", "Le baiser de la langue française", "Le réveil rural", "Le Sacré-Coeur et le Canada" "Madeleine, Madelon", "Evangéline", "Je le mène bien mon dévidoir". Plusieurs chansons furent exécutées à plusieurs voix. La classe de Versification s'illustra avec "Madeleine, Madelon" et les juges lui attribuèrent une jolie petite coupe.

Le Père da Silva donna une allocution très bien dans l'idée de la fête. Il traita le sujet: Nos raisons d'être fiers. "Je pose comme principe, dit-il pour commencer, que les choses ont une valeur relative. Ainsi la meule de foin qui est très volumineuse vaut beaucoup moins qu'une livre d'or beaucoup plus petite.

"Je trouve, ajoute-t-il, que l'une des caractéristiques de notre petit peuple c'est la vie". Et le conférencier donna ici des chiffres pour démontrer la merveilleuse croissance des Canadiens qui doublent le chiffre de leur population à tous les trente ou quarante ans.

Puis en quelques mots, le P. da Silva décrivit la pénétration des Canadiens dans l'Amérique du Nord. Les Canadiens ont voyagé sur les Grands-Lacs, descendu le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique; par terre et par mer, d'Iberville se rendit à la Baie d'Hudson. La Vérendrye découvrit l'Ouest canadien et américain et ses fils se rendirent aux Montagnes Rocheuses.

Passant en revue quelques uns de nos héros et héroïnes, le conférencier parla des actes de "commandos" de nos ancêtres. Madeleine de Verchère qui tient en respect les Iroquois; Lambert Closse à Montréal; Dollard au Long-Sault; Frontenac qui fait dire à Phipps: "Je vous répondrai par la bouche de mes canons. . ."

Nous avons raisons d'être fiers de notre vie culturelle. Un peuple jeune comme le nôtre a déjà produit des oeuvres de marque. Il cite Calixa Lavallée, un canadien qui a représenté les Etats-Unis au congrès international de musique et à qui l'on parlait français parce que Canadien-Français. Comme le temps se faisait court, le Père dut abréger.

Les canadiens valent encore beaucoup dans le domaine militaire. Exemple: le 22ième à la Grande Guerre. Le Major Triquet récemment décoré en Italie. Le fusil Garant dont se servent les E.-U. et les Alliés a été inventé par un canadien-français.

"Si d'autres pays ont leur empire matériel nous aussi nous avons un empire beaucoup plus puissant: un empire spirituel". Nos missionaires sont partout, en Chine, au Japon, aux Indes, au Basutoland, dans le Grand Nord américain. . . etc. Beaucoup de peuples nous devront la connaissance de la religion catholique et aussi la connaissance de la civilisation.

Nous avons eu des "hommes de Dieu". Et aux premiers temps de la colonie et au temps présent: le Frère André; Mme Brault; Soeur Cécile-de-Rome et beaucoup d'autres.

Le Père da Silva pria ses auditeurs, avant de finir, de ne jamais nous comparer avec les peuples qui n'ont que des visées matérielles. Nous vivrons parce que nous croyons aux valeurs spirituelles.

St-Jean-de-Brébeuf

DECES

Lundi, le 20 mars, M. Xavier Laurin est décédé à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, à l'âge de 74 ans.

M. Laurin naquit à St-André-Avelin. Il vint s'établir à Sudbury il y a 57 ans. Il fut employé à la Murray Mine et travailla aussi quelque temps pour la ville. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

Lui survivent trois filles, Mmes L. Brousseau, de Sudbury, Denis Brennan, de Creighton Mine, et Rosaire Perron, du Cap de la Madeleine, ainsi qu'un frère, Alfred, de Sudbury, et une soeur, Mme Alfred Bond, de Sturgeon Falls.

Le service fut chanté mercredi le 22, à 10 heures, en l'église St-Jean-de Brébeuf. Mgr J. Coallier, P.D., V.F., officiait. Les porteurs étaient: MM. Denis Brennan, Siméon Bazinet, Isaïe Bazinet, Octave Gauthier, Léo Brousseau et Alfred Laurin.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Nous apprenons avec regret que M. Joseph Renaud de la rue Pembrooke, est dangereusement malade.

Le Triduum pour hommes et jeunes gens commencera lundi le 3 avril.

M. Joseph Fournier, de Sturgeon Falls, visitait des amis ici lundi dernier.

Mme F.-H. St-Germain, de 257 rue Leslie, partait jeudi soir pour Toronto où elle doit passer une semaine.

Mme Arthur Hébert, de Field, passait quelques jours à Sudbury, la semaine dernière.

M. et Mme François Péricard, de Markstay, était de passage ici dernièrement.

Chelmsford

Chelmsford (D.N.C.) — La fête de St-Joseph, malgré le temps du carême, n'a pas passé inaperçue car un grand nombre de paroissiens reçurent la sainte communion ce jour-là pour honorer le patron de notre paroisse. Le Rév. P. Courteau, recteur au collège de Sudbury, nous donna les sermons aux deux messes.

Durant l'après-midi, à la salle paroissiale eut lieu la proclamation des vainqueurs au concours éliminatoire pour le concours de français.

Mlle Réjane Joliat, fille de M. et Mme Adrien Joliat, élève de Mlle Marie-Jeanne Paquette, institutrice à l'école séparée no 3 Rayside, fut l'heureuse gagnante et M. Philippe Simard, fils de M. et Mme Arthur Simard, élève de M. Henri Dugas, instituteur à l'école no 6 Morgan et Balfour, gagna parmi les garçons.

Les RR. SS. Grises de la Croix, de l'école du village, présentèrent un programme très intéressant.

1—Chant Le Tedeum des Oiseaux.
2—Introduction des concurrents par M. l'inspecteur R. Millette.
3—Une récitation: Le Canada Français.
4—Chants par les garçons de 6e et 7e années.
5—Choeur parlé: Notre-Dame-de-Pontmain.
6—Proclamation des vainqueurs et distribution des prix par M. R. Millette.
7—Acclamation des vainqueurs par les inventions modernes.

Mgr S. Côté adressa ensuite la parole et nous présenta le R. P. Courteau, S.J., recteur au collège du Sacré-Coeur, de Sudbury, qui à son tour félicita les vainqueurs, leur instituteur et institutrice, et les religieuses qui ont préparé la séance laquelle contenait deux petits chefs-d'oeuvres de théâtre enfantin.

Ensuite, Mgr Côté nous présenta M. Lucien Parent, architecte de Montréal, employé à l'Oratoire St-Joseph. Il félicita M. le curé et les paroissiens du patriotisme qu'ils ont manifesté dans l'intérêt de la survivance française.

M. et Mme Léo Bélisle annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Emile-Richard. Parrain et marraine M. et Mme Nicolet Chartrand, grands-parents de l'enfant.

M. Emile Vaillancourt, soldat à Toronto, visitait ses parents durant la fin de semaine.

M. Raoul Vaillancourt, soldat à Toronto, visitait ses parents durant la fin de semaine.

M. Raoul Vaillancourt prend des traitements au Lockwood Clinic à Toronto.

FUNERAILLES

Lundi, en l'église St-Joseph de Chelmsford, eurent lieu les funérailles de M. Pierre Brousseau dont la mort est survenue à la demeure de sa fille, Mme Dassise Chevrier.

Le défunt était âgé de 72 ans et demeurait à Chelmsford depuis 30 ans.

Le service fut chanté par Mgr S. Côté, P.D. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et en reçut les honneurs. Les porteurs honoraires étaient MM. J. Paquette, R. Bélanger, A. Whissel, F. Devost et L. Gratton. Les porteurs étaient MM. Emile Montpellier, Wilfrid Montpellier, Ernest et Claude Côté, Dassise Chevrier et Charles Ménard.

Le défunt laisse pour le pleurer un fils, M. Emile Brousseau, trois filles, Mmes Dassise Chevrier, Aldège Neault, de Chelmsford, et Charles Ménard, de Sudbury, aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles de M. Oscar Leroux, décédé à l'hôpital de Toronto, à l'âge de 47 ans, ont eu lieu en l'église St-Joseph de Chelmsford. Le service fut chanté par Mgr S. Côté.

Les porteurs étaient MM. Léo, Albert, Alphonse, Félix, Emile et Philimon Vaillancourt, neveux du défunt.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Aurore Robillard et trois fils.

Aux deux familles en deuil, l'Ami du Peuple offre ses plus vives sympathies.

Belle séance à l'école Nolin

Dimanche le 19 mars, il y eut une séance, organisée par les Rév. Soeurs, Grises de la Croix, à l'occassion de l'anniversaire de naissance de Mgr J.-H. Coallier, P.D.-V.F. pasteur de la paroisse St-Jean de Brébeuf. Les enfants des écoles Ste-Marie, Nolin et St-Joseph rendirent hommage à notre vénéré pasteur à cette séance à laquelle assistaient un grand nombre de paroissiens. On remarquait aussi le Rév. P. Daigle, curé de Cache Bay, et le Rév. P. Villeneuve, vicaire de notre paroisse.

PROGRAMME

1—Ouverture: Piano: "Two Guitars" par Mlle J. Grignon.
2—Saynète: Dédié aux femmes héroïques de l'histoire du Canada français. Parmi les petites demoiselles qui discutaient nos héroïnes se trouvaient: Audrey Charlebois, Jeannine Charette, Jeannine Marché, Eva Martel, Constance Bazinet, Laurette Campeau, Lola Belle St-Jules, Fernande Fournier, Claire Gagnon, C. Normandeau, Nanette Mima. Par les élèves de l'école Ste-Marie.
3—Récitation: Les Malices de mon Frère.—Elèves de 4e année, école Nolin.
4—Saynète: Les petits Poucets, joué par six fillettes et six garçonnets, bébés de l'école Nolin. Filles: C. Laporte, D. Shank, E. Brosseau, F. Blais, J. Paquette, A. Ménard. Les garçons: G. Paquette, G. Perrin, R. Roulcau, A. Gervais, A. Bruneau, R. St-Louis.
5—Chant: Berceuse. — Filles 5e année, école Nolin: L. Barette, M. Martel, J. Dellaire, C. Ouimet, M. Sabourin, G. Plexman, R. Hébert et F. Pilon.
6—1er acte: La Filleule de Blancheflor. — Personnages: Ghibourc, Rita Dubé; Galienne, A. Ross; Blancheflor, R. Leblanc; La Sorcière, V. Régimbal. Dames d'honneur: D. Ranger, E. Gouin, H. Martin, I. Dubois, S. Ross. Gardes: Y. Lespérance, L. Dault. Jacqueline: M. Côté. Nicole: F. Lalonde.
7—Récitation: Le châtiment manqué par André Giroux.
8—Coeur: Cantate, Elèves de l'école St-Joseph.
9—Chant mimé: Le petit soldat de plomb.
10—2e acte: La Filleule de Blancheflor.

A la fin de la séance, une bourse fut présentée à Mgr Coallier par Yvette Vadeboncoeur et Richard Dwornick. Dans une courte allocution, Mgr Coallier remercia et félicita chaleureusement les bonnes religieuses et nos petits acteurs.

La fête se termina par le chant national "O Canada".

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Dimanche passé, le 19 mars, avait lieu une séance à l'école du village à l'occasion du concours de français. Un grand nombre de nos paroissiens se rendirent afin de constater les progrès de leurs enfants.

Le programme suivant fut présenté:

1—Chant: Sirop d'érable par 3e et 4e années.
2—Berceuse, par Francine Bidal.
3—M. l'inspecteur adressa la parole.
4—Quête pour défrayer les dépenses des concurrents.
5—Chant: Le vent d'ouest, par 9e et 10e années.
6—Pot-pourri, par 1ère et 2e années.
7—Récitation: Le vent, par 9e et 10e années.
8—Présentation des concurrents, par M. l'inspecteur.
9—Récitations par les concurrents.
10—Les vainqueurs: des garçons, Réal Proulx, et des filles, Gaétane Proulx.
11—Allocution du Père Porcheron.
12—O Canada.

Dans son discours, M. Godbout démontra toute la valeur des concours de français. "Personne n'est perdant", dit-il. Il félicita les professeurs de la paroisse qui savent si bien se dévouer à la cause de l'éducation parmi notre jeunesse. Il remercia spécialement les RR. SS. qui se sont empressées de préparer cette séance. Les deux vainqueurs méritèrent les félicitations de M. l'inspecteur.

Les instituteurs et le Couvent offrirent plusieurs présents aux candidats.

Le P. Porcheron, du collège du Sacré-Coeur, sut nous intéresser par des remarques sur les concours de français. Il remplaçait notre pasteur qui fut obligé de s'absenter pour cause de maladie.

Nos deux gagnants se rendront à Sudbury, samedi prochain, pour subir l'examen éliminatoire pour le district d'inspection de M. Godbout.

VA-ET-VIENT

Mlles Yvette Gatien, Anita Pharand, Thérèse Beaudette et Rose-Yvonne Côté, toutes employées à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, passaient la fin de semaine dans leurs familles respectives.

M. Roland Proulx, de Sudbury, visitait ses parents dimanche passé le 19 mars, à Hanmer.

M. Roméo Proulx, ancien paroissien, visitait quelques parents et amis de Hanmer, en fin de semaine.

VENTES DE BESTIAUX

Le nombre de boeufs vendus sur les marchés et aux abattoirs industriels canadiens en 1943 a été de 1,184,802 contre 1,173,714 en 1942. Il s'est vendu 876,983 moutons contre 818,575 en 1942 et il s'est classé 919,383 lards (porcs abattus) de plus en 1943. (7,147,546 en 1943 et 6,228,163 en 1942). Les ventes de veaux ont été moins nombreuses en 1943—641,050 contre 763,220 en 1942.

Dieu a ordonné au temps de consoler les malheureux.—Joubert.

• •

Les besoins de l'homme constituent ses droits.—Thiers.

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1898
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

LA VIE DE L'ESPRIT

DEBAT SUR LA DANSE

Dimanche, le 19 mars eut lieu la troisième assemblée du Cercle Littéraire du Club St-Louis. Le programme consistait principalement en un débat sur la danse. Mlle Laurence Roy et M.-Léonard Pilon présentèrent leurs arguments en faveur de la danse et Mlle Yvonne Charrette et M. Camille Lemieux défendirent la négative. Le débat fut très apprécié de l'auditoire.

Lorsque les juges, Mlle J. Dosti, M. J.-A. Lajeunesse et M. Roy se sont retirés pour choisir les vainqueurs, il y eut une discussion générale très vive sur le sujet. Le Rév. Père Gamache et M. Titley donnèrent leurs opinions sur ce sujet.

Les lauriers du débat furent décernés à l'affirmative, Mlle Laurence Roy et M. Léonard Pilon. Les travaux du débat paraîtront dans l'"Ami du Peuple", commençant par ceux présentés par les vainqueurs. Aujourd'hui nous présentons le travail de Mlle Laurence Roy.

LA DANSE

Ce n'est pas la première fois que l'on discute sur un sujet si épineux qu'est la danse. Sans doute, vous avez entendu ce sujet discuté à plusieurs reprises. A cela il ne peut y avoir que deux alternatives, soit pour, soit contre. Il est de notre devoir de se prononcer sur la danse, car de nos jours, rare sont les personnes qui peuvent s'en passer. La danse, d'après Larousse, est une suite de mouvements cadencés du corps au son des instruments ou de la voix. Ceci encore nous donne une idée assez vague, mais tout de même traitons notre sujet à différents points de vue.

1.—La danse n'existe pas depuis hier.

2.—La danse est un art.

J'ai dit que la danse n'existait pas depuis hier. Donnons un court aperçu des siècles passés. Chez les Grecs, on ne laissait pas de côté la danse. Non, elle faisait même partie de l'éducation nationale. Et ceci se passait au-delà de 300 ans avant la venue du Messie. Même avant cette époque la danse existait chez tous les peuples: Chinois, Indous, et Juifs. On peut même dire que chez ces peuples on estimait la danse non seulement comme un amusement, mais aussi pour rendre hommage à leur dieux. Mais vous allez dire que je ne parle de danse qui existait avant Jésus-Christ. Voici d'autres exemples. Vous avez sans doute entendu parler du miracle du changement de l'eau en vin aux Noces de Cana, et bien, à ce banquet il y eut de la danse, car il n'y a pas de noces sans danse. On peut donc encourager ce que Notre Seigneur a approuvé, or de fait, Notre Seigneur l'approuvait par sa présence. Mais avançons un peu. Les Francs montraient leur joie par des mouvements rythmiques. On peut facilement mentionner le 17ième siècle, sous le règne de Louis XIV, parmi les nobles tout spécialement, et surtout à la cour de Versailles, la danse ne manquait pas. Preuve évidente, voyez lorsqu'on reproduit une scène quelconque de ce siècle, le Menuet y est représenté. Venons à Vienne, la capitale de la Valse. Les compositeurs tel que Strauss, père et fils, ont consacré leur vie à composer des valses afin que le peuple puisse s'amuser davantage.

Mais passons au Canada maintenant. Chez nos ancêtres, mettait-on la danse au rancart? Voyons ces soirées en famille ou au son d'un violon, les parents, et les jeunes gens on dansait un quadrille, s'amusait-on seulement au Jour de l'An, mais plusieurs de ces soirées se répétaient durant l'année. Et pourtant nos ancêtres étaient bien catholiques, et ce n'est pas exagéré en disant qu'ils étaient plus fervents que nous. De père en fils ces traditions sont passées jusqu'à nous. Voyez dans nos campagnes comme cette tradition existe encore. Je vous ai donc prouvé que la danse n'existe pas depuis hier et qu'elle est une nécessité puisqu'elle remonte depuis des dizaines de siècles.

Maintenant, passons à notre deuxième point. L'Art c'est le don d'incarner la vérité dans une forme sensible qui la manifeste avec splendeur, avec éclat. Les beaux arts se divisent en arts plastiques et en arts rythmiques, et ce dernier comprend différentes variétés. La musique, l'orchestique, et la poésie. L'orchestique qui vient du grec exprime l'idée au moyen du rythme des mouvements corporels. L'orchestique, c'est la danse. Et, les éléments de celle-ci sont: 1. les pas se succédant à intervalles réguliers,

2.—les figures, c'est-à-dire les évolutions, les mouvements réguliers des membres, les attitudes opposés. A considérer la danse en elle-même, j'estime qu'elle est loin d'être immorale. Elle est un art comme la musique, la peinture, la poésie. Bien plus elle est un art de synthèse, récapitulant des aspects qui se combinent, se construisent. Elle ordonne les mesures et les rythmes, traite le corps de la personne comme la sculpture le fait. Ce sont des mélodies vécues que les pieds des danseurs font jaillir du sol. La danse est un langage de l'âme. Personne ne peut nier que la danse ne comporte une symbolique et ne soit, en elle-même, rythme et forme, plus rythme que forme, moins plastique que musicale, et qu'à ce titre elle ne satisfasse un mouvement intérieur spontané de l'homme. Les jeunes filles plus encore que les garçons sans doute parce qu'elles sont plus pré-disposées à la grâce et aux sentiments, connaissent l'attrait de l'élément esthétique de la danse. Jeunes, elles dansaient entre elles; plus tard, elles le faisaient volontiers avec leur frère. La danse peut donc vraiment donner une satisfaction artistique.

Comme Claudel a déjà dit, la danse est la créature humaine dans l'état du lyrisme et terminons par une autre citation de Claudel prise dans son volume, Positions et Propositions: — Le danseur repeint nos passions sur la toile de l'éternité.

Chronique du Collège

Le collège du Sacré-Coeur, de Sudbury, a été le théâtre d'événements importants dans la semaine du 19 au 26 mars.

Dimanche soir, le 19, grande réunion des anciens avec leurs dames. Ce fut une soirée récréative que les dames surtout n'oublieront pas. M. Lucien Parent, architecte de Montréal, donna une courte causerie sur la construction et l'architecture. On joua aux cartes, aux dames (Mississipi pour ceux qui s'y connaissent).

Il y eut concours de chant dont la gagnante fut Mme Achille Lapalme. On fit de la musique, de la danse (un petit peu), des jeux. Enfin, après un succulent goûter, on se sépara.

Les dames qui étaient présentes ont pu vivre un peu des faits et gestes que ne cessent, sans doute, de leur raconter leurs époux commençant ainsi: "Quand j'étais au collège...".

Mercredi soir, il y avait une réunion d'amis du collège au salon des Anciens. M. Lucien Parent, architecte bien connu, de Montréal, présenta une causerie fort intéressante et instructive sur l'architecture et la construction. Il y eut ensuite discussion et études de différentes propositions pour en arriver à une solution favorable pour le collège du Sacré-Coeur. M. Léoda Gauthier fit une proposition que M. Parent et toute l'assemblée trouva fort heureuse; celle d'une résidence pour les pères sur le terrain du collège, tandis que d'espace actuellement occupé par les chambres des Pères serait transformé en classes nouvelles pour les élèves qui arrivent toujours de plus en plus nombreux.

Le problème est tellement critique que la maison a dû refuser, faute de place, des élèves, ces deux dernières années. Et nous nous associons pleinement avec le Rév. Père Recteur du collège qui, à plusieurs reprises, a avoué publiquement avec regret, le fait que de petits canadiens-français de l'Ontario se sont vus refuser une éducation supérieure catholique et française au collège, faute de place pour les héberger. Aussi, comme tout canadien-français de l'Ontario nord qui connaît le rôle national de premier plan qu'a joué le collège dans la région, nous nous réjouissons de voir que de nombreuses personnes, amis du collège, se préoccupent de ce problème critique, et sont à étudier les moyens d'y remédier.

Dans la chronique du collège que nos lecteurs trouveront ailleurs dans ce journal, on y verra ce qu'on a réalisé pour la semaine de la Fierté Nationale. Nous félicitons l'A.C.J.C. de l'enthousiasme qu'elle a montré pour commémorer dignement le rôle de la femme dans notre histoire.

Dimanche le 26, les Anciens avaient leur réunion, père et fils. Il y eut messe à 9.15 à la grande chapelle, déjeuner, puis tous se rendirent, jeunes et Anciens "redevenus jeunes eux aussi", en la salle de récréation. Il y eut entre autres, spectacles, une fameuse partie de ballon-volant entre les "vieux" et les philosophes.

Programme provincial du Bloc

1.—LA FAMILLE

(a) Le grand problème agricole, c'est celui de l'établissement des jeunes. Il s'agit d'aider aux pères de familles nombreuses à établir leurs enfants. Dans ce but nous étudions les modalités d'une institution qui rendra aux cultivateurs des services analogues à ceux que l'allocation familiale rendra aux ouvriers.

(b) Il faut aider les familles agricoles à se procurer le confort de la vie moderne: électricité, eau courante, téléphone, radio, transports. Nous encouragerons financièrement la création de coopératives d'électricité, de téléphone et d'aqueduc. Nous songeons en particulier à l'électrification rurale, qui a rénové en certains pays l'existence de la classe agricole en haussant ses conditions de vie et en rendant plus rémunératrice l'exploitation de la terre. C'est là une réforme que nous sommes décidés à accomplir dans le plus bref délai possible.

(c) Nous assurerons un meilleur service de médecine préventive et curative pour les campagnes: services du médecin, du dentiste et de la garde-malade, hôpital et sanatorium.

(d) Nous aiderons aux commissions scolaires à relever le niveau de l'école de rang et à fonder dans chaque village une école centrale que les jeunes cultivateurs de 14 ans et plus pourront fréquenter de novembre à mai et où ils recevront une éducation adaptée aux besoins de leurs milieux.

(e) Dans un autre domaine, afin de permettre à la famille rurale d'avoir les capitaux à long terme pour remédier aux risques inhérents à la profession agricole, nous transformerons l'Office du Crédit agricole en véritable banque hypothécaire agricole. Cette banque pourrait être administrée conjointement par l'Etat et par la Fédération des Caisses Populaires, la Coopérative Fédérée, l'Union Catholique des Cultivateurs et autres associations agricoles.

2.—LA PROFESSION

(a) Encouragement, sans ingérence politique, à toutes les oeuvres professionnelles agricoles: association, coopérative, mutuelles.

(b) Bonne loi de syndicalisme agricole et refonte des lois coopératives et d'assurance mutuelle.

(c) Fondation d'un institut de recherches scientifiques et économiques pour l'agriculture.

3.—LA TERRE

Les experts constatent que le sol arable du Québec est en très mauvaise condition. Des interventions sont donc nécessaires et urgentes.

(a) Drainage. J'ai déjà signalé le mauvais égouttement de nos meilleures terres. Elles regorgent d'eau parce que les cours d'eau naturels ne sont pas entretenus. L'Etat prendra à sa charge le creusage et l'entretien des grands cours d'eau, sur la même base que la construction et l'entretien des chemins publics.

(b) Engrais chimiques. La fertilité des terres diminue sensiblement. Afin de rendre raisonnable le prix des engrais chimiques, nous nous proposons d'aider financièrement à la construction d'une usine coopérative d'engrais chimiques.

(c) Campagne énergique de chaulage des terres, rendue nécessaire par l'acidité actuelle du sol.

(d) Aider la coopérative centrale à organiser la vente coopérative des machines aratoires ainsi que des pièces de rechange, en attendant de pouvoir en commencer la fabrication.

Plusieurs domaines spéciaux nécessitent des solutions adéquates. Ainsi, dans le cas de l'industrie laitière, autant que possible les propriétaires de troupeaux devraient s'organiser en coopératives pour l'approvisionnement des laiteries. Celles-ci resteront sous le contrôle d'une Commission réformée de l'industrie laitière. La distribution du lait sera laissée, suivant le cas, à l'initiative privée réglementée et aux coopératives. Pour le pain, nous encourageons la créations d'une meunerie coopérative qui produira farine, moulées, etc. Les producteurs de tabac seront incités à s'organiser en coopératives. Enfin, non seulement nous permettrons mais nous stimulerons la fabrication et la vente du cidre de pomme: les restrictions gouvernementales à l'heure actuelle rendent pratiquement impossible la fabrication du cidre, ceci au détriment de la classe agricole et au profit des brasseries qui alimentent la caisse électorale.

D'une façon générale, il y aurait lieu d'aider la culture industrielle (lin, tabac, etc.) pour décentraliser l'industrie et pourvoir à l'établissement des fils de cultivateurs qui n'aiment pas la culture de la terre, enfin pour employer les cultivateurs pendant la morte-saison. Il reste certains points que j'ai déjà signalés dans mes premières causeries, et sur lesquels je n'ai pas le temps de revenir ce soir.

La forêt constitue à elle seule tout un chapitre de notre activité économique. On sait à quels abus s'est livrée chez nous la grande industrie forestière — qui aurait dû être principalement un complément de l'industrie agricole. Aussi sera-t-elle sévèrement réglementée et encouragerons-nous le coopératisme forestier sous toutes ses formes (colonie agricole-forestière, forêt communautaire, chantier coopératif, coopérative ouvrière de production forestière). En outre.

(a) Le problème forestier sera étudié et résolu régionalement, c'est-à-dire par unités économiques de façon à tenir compte des autres branches de l'économie, et principalement de la famille du travailleur; (b) refonte de la législation forestière; (c) classification permanente des domaines forestiers et agricoles; (d) complément de l'enseignement forestier: entre les deux échelons que nous avons déjà, savoir l'école des gardes-forestiers et la formation d'universitaires, un échelon intermédiaire où nos gens se prépareront à exercer les principaux métiers forestiers; (e) création de petites unités, soit dans la pulpe, soit dans le bois de construction; (f) mettre fin à la destruction de la forêt par les machines qu'emploient la plupart des entrepreneurs-forestiers, machines qui détruisent les racines et les pousses et empêchent le reboisement; (g) mettre fin au vol que pratiquent les entrepreneurs-forestiers, au détriment de l'Etat et des bûcherons, en se servant de mesures telles que la corde compacte.

COLONISATION

Ici, nous touchons encore une fois au problème vital de l'établissement des fils de cultivateurs. Nous réaliserons d'abord quelques mesures réclamées depuis longtemps par des spécialistes, mais que les gouvernements ont dédaigné d'accomplir, oublieux qu'ils étaient des misères de la famille rurale:

a) Classification des lots; b) mécanisation de la colonisation; c) amélioration du personnel extérieur en tenant plus compte de la compétence des fonctionnaires et en les soustrayant aux influences de la politique; d) colonisation à la fois agricole et forestière.

L'une des principales difficultés du colon, c'est qu'il se sent isolé en face d'une tâche ardue et quasi impossible à l'homme seul. Aussi recommandons-nous:

a) La préparation et l'organisation préalables des domaines de colonisation. La construction des routes, de la chapelle, de l'école aurait lieu avant l'arrivée des colons par des ouvriers travaillant en équipes pour le Gouvernement. b) La construction, par des coopératives, des maisons et des granges: formule moderne de la "corvée". c) L'épierrement des lots par des équipes d'hommes rétribués par l'Etat.

PECHERIES

Ce qui s'impose, dans le moment, c'est surtout 1) de perfectionner les méthodes de distribution et d'augmenter la consommation du poisson; 2) de développer l'industrie des sous-produits.

La coopérative étant l'un des meilleurs instruments de restauration économique dans ce domaine, c'est par son intermédiaire que s'accomplissent les principales réformes. Aussi, (1) les coopératives de production des pêcheurs recevront les mêmes avantages que les coopératives pour la vente des produits agricoles; (2) il faudra voir à un financement plus adéquat de ces coopératives; (3) enfin, nous appuierons des services analogues au Service Social Economique de Ste-Anne de la Pocatière, pour qu'ils stimulent davantage encore le mouvement coopératif; (4) nous libérerons les pêcheurs du monopole qui continue de les opprimer; (5) enfin, nous amenderons nos lois d'insaisissabilité, en assimilant au salaire les ristournes versées par les coopératives.

(à suivre)

Ce n'est pas la vie qui est courte, c'est nous qui la faisons telle. —Sénèque.

• •

L'homme est bon, les hommes sont méchants.—J.-J. Rousseau.

• •

Quand on n'est plus jeune, la vie n'est bonne à rien.— Mme de Maintenon.

• •

On n'ose plus offenser ceux qui pardonnent toujours.—A. D'Houdetot.

• •

Toute puissance est faite de patience et de temps.—Balzac.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 260 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

Librairie "Loisirs"

Chansons françaises et canadiennes

Nous avons la série complète de beaux albums de l'abbé Gadbois:

LA BONNE CHANSON — $1.00 chacun

De même que les Recueils d'Ontario à $0.25 chacun

Que chaque famille ait au moins un de ces albums de la Bonne Chanson et que nos enfants apprennent à chanter nos belles et vieilles chansons d'autrefois

QUELQUES NOUVEAUTES:

Bienheureux ceux qui croient ..... Normandin, O.M.I., 0.75
Le Canada, puissance internationale Siegfried, $1.50
La Conquête de la Paix ..... Ricour, $1.25
Le premier péril ..... Bergeron, $0.50
Les Silences de la Mer ..... Vercors, $1.00
Lucifer Vieillissant ..... Goll, $1.00
Notre Question Nationale ..... Arès, $1.00

Par la poste, ajouter 10 sous

LA VIE OUVRIERE

L'action coopérative

M. Maurice Colombain, du Bureau International du Travail a fait à la "Familiale", fin mai, une lumineuse et convaincante causerie sur les réalisations coopératistes à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée de la "Familiale" dans ses meubles et un auditoire nombreux s'était réuni pour célébrer cet événement et entendre la voix autorisée de la grande autorité qu'est M. Colombain en matière de coopération.

Le conférencier a commencé par rappeler qu'il existe dans le monde 810,000 coopératives de toutes sortes groupant un effectif de 143,000,000 de sociétaires ou, plus exactement de 570,000,000 si l'on tient compte que chaque chef-de-famille représente quatre personnes. Ce succès prodigieux démontre donc que la coopération répond à un besoin fondamental. Il prouve que l'appétit du profit et de la puissance n'est pas la seule et nécessaire source du talent et que le petit peuple est capable de gérer ses propres affaires et par là, devenir le maître de son destin, à la condition de développer ses qualités d'application, d'initiative, de dévouement et son instinct de l'entr'aide.

Après avoir expliqué comment les coopératives ont créé de l'épargne, accumulé de vastes ressources (nous y reviendrons un jour), M. Colombain a brossé un tableau des résultats obtenus, du moins de quelques résultats.

Les coopératives d'habitation et de crédit ont procuré des logements à 8,500,000 familles. Les coopératives anglaises ont assuré le logement de 325,000 de leurs membres tout en payant quelque $208,000,000 de salaires.

Les neuf millions de coopérateurs anglais ont accumulé une fortune collective de $750,000,000. Ils possèdent environ 150 usines et entrepôts, notamment les plus grandes minoteries du royaume, des fabriques de conserves, des manufactures de chaussures, de tissage, de bicyclettes, de pianos, de camions, des plantations de thé, aux Indes, des palmerais en Afrique pour leurs savons.

En Suède, les coopératives ont su renverser une dizaine de prix de monopole. Ainsi, leur fabrique d'ampoules a vaincu le cartel international qui domine toute l'Europe. Les prix ont baissé de moitié et elle a, par là, fait économiser à la population, dès la première année, le double du coût de construction de la fabrique. Les coopératives suédoises ont remporté des succès analogues contre les monopoles des chaussures en caoutchouc, de margarine, de la farine, des superphosphates, de la soie artificielle. Dans tous les cas, non seulement elles ont fait baisser les prix, mais cette baisse a amené une augmentation de la vente d'où une augmentation du nombre des travailleurs.

Au Danemark, les coopératives ont profité d'une invention pour faire passer le pays d'une production de céréales compromise à une à une production laitière qui a sauvé le pays du désastre. Ici, M. Colombain cite des chiffres sur le pourcentage de production des coopératives à travers le monde. Pour les produits les plus variés, les coopératives de production dépassent souvent la moitié du total dans maints pays. Aux Etats-Unis, en Argentine et plusieurs autres endroits, ce sont elles qui ont assuré l'électrification rurale. Enfin, M. Colombain a terminé sa causerie par quelques considérations sur rôles que la coopération pourra jouer dans l'économie mondiale après la guerre.

TRIBUNE LIBRE

Faute d'espace, cette lettre datée du 26 février, n'a pas pu être publiée. —La Rédaction

A Monsieur le "Défenseur des siens":

Votre lenteur à me répondre, M. Le Défenseur, me porte à croire que vous pratiquez ce que vous prêchez. Vous vous êtes tourné la langue (selon votre propre conseil) pendant un mois entier et, même après tout ce temps, vous nous pondez une médiocrité.

"Heureux les creux car le royaume des cieux est à eux", dites-vous et vous prétendez citer l'évangile. Non seulement seriez-vous embarrassé de m'indiquer la page spécifique contenant ces paroles de Notre-Seigneur, mais voici un encouragement non moins embarrassant: d'après ce que je peux voir, le "royaume des cieux" pour vous c'est votre cercle d'études et je ne doute point que les "creux" y sont très heureux . . . (c'est vous-même qui le dites: "heureux les creux. . . ")

Que cela soit votre manière d'inviter des individus à votre cercle, admettez avec moi que vous avez une opinion assez creuse" de votre personne et de vos compagnons. Continuez, "M. le Défenseur", vous battez très bien en retraite.

Et ce n'est pas tout: vous m'accusez d'un manque de charité chrétienne. Quoique j'aie pris la peine d'attester la sincérité de vos intentions, l'ardeur de votre zèle, vous avez le culot de m'attribuer un manque de charité? Votre sécheresse en argumentation est trop apparente, "M. le Défenseur".

Est-ce une manie de votre part de m'attribuer un peu n'importe quoi? Voici que j'ai "une bonne position avec un bon salaire", que je me "trouve bien" et que je "ne veux pas penser aux faibles". Ma position est bonne; je pourrais même vous obtenir un emploi: celui d'éclairer les Créditistes et de les ramener dans la bonne voie. Quant à mon salaire j'en suis satisfait; il me permet d'acheter "L'Ami du Peuple" mais non pas "Vers Demain". Quand vous dites que je "ne veux pas penser aux faibles, vous vous trompez "M. le Défenseur." Puisque je m'occupe de vous c'est déjà signe que les "faibles" ont une place toute spéciale dans mon coeur. Je manquerais de charité, Monsieur?

Si j'affirme que le Crédit Social est une utipie, basée sur aucun principe, voilà que je comprends quelque chose.

En conclusion, permettez-moi de vous dire que j'accepte votre invitation. Certainement, nous nous rencontrerons. Mais le temps n'est pas encore venu. Ce privilège vous sera donné, "M. le Défenseur" lorsque vous assisterez aux funérailles du Crédit Social. Marcel Benjamin sera le premier porteur au cercueil; il prononcera l'oraison funèbre de celui-là avec des paroles de pitié et de sympathie; peut-être aurez-vous appris alors comment enterrer quelqu'un sans dépenser un sou. Est-ce que le Crédit Social enseigne un système quelconque qui permettrait de faire votre enterrement à vous tous, sans que ça vous coûte le sou?

C'est à souhaiter: quant à vous personnellement, je vous fais part, dès maintenant, de mes sympathies les plus sincères et je pleure sur votre sort.

Sans être "tout à vous", je suis
MARCEL BENJAMIN

Rôle éducateur de la mère

"Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation, dit S.S. Pie XI, dans son encyclique sur l'Education chrétienne des jeunes, est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur".

Le foyer familial tel que défini par l'Eglise est donc le centre par excellence d'où prendra naissance et se développera l'éducation chrétienne des enfants, et comme les parents de par leurs fonctions en ont la garde, c'est à eux qu'il incombe de jouer le premier rôle dans cette oeuvre d'éducation.

Dieu a fondé les foyers pour continuer sur terre son oeuvre de génération et de rédemption; il en a confié la mission aux parents. Ceux-ci sont donc chargés par Dieu lui-même de lui procurer les éléments nécessaires à l'accomplissement de son plan divin, c'est-à-dire: des chrétiens pour la terre et des élus pour le ciel, et cette mission divine Dieu l'a spécialement confiée à la mère de famille. N'est-elle pas la reine du foyer; son coeur et son âme? Elle devra y jouer le rôle prépondérant. N'est-elle pas la gardienne et la dépositaire du trésor le plus précieux: l'âme de ses enfants? Aussi avec quel soin devra-t-elle se préparer à cette mission. Comment le fera-t-elle? En pratiquent l'esprit de sacrifice et par la prière.

Trop d'enfants, hélas! n'ayant pas eu à l'aurore de leur existence le bonheur inestimable de la protection d'une mère chrétienne, sont des épaves de la vie! Par contre, nombreux sont ceux qui ont pu atteindre les plus hauts degrés de la perfection, grâce à leurs mères. Les grands saints ont tous eu de saintes mères. Lisez leurs vies et dans chacune vous en trouverez le témoignage, soit par le fils lui-même, soit par ceux qui auront connu la mère.

En voulez-vous un témoignage? C'est S. Augustin qui parle, (Passage de la vie de Ste Monique par Mgr Bougaud) "La première pensée de S. Augustin après sa conversion avait été, en effet, de courir à Ste Monique. Il se jette dans ses bras; il la baigne de larmes. La mère et le fils se tiennent pressés l'un contre l'autre dans une de ces profondes et muettes étreintes qui semblent être le dernier langage de l'homme quand l'émotion ne lui en permet plus d'autres." "Augustin était ravi; et, dans cette lumière nouvelle qui l'inondait, il sentait enfin le prix des larmes de sa mère. Aussi ne pouvant parler, il la serrait sur son coeur. Il lui disait par son silence ce qu'il a répété sur tous les tons jusqu'à la fin de sa vie: "Oui, si je suis votre fils, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez donné pour mère une de vos servantes. Et encore: "C'est à ma mère, à ses prières, à ses mérites, que je dois d'être devenu ce que je suis. Et ailleurs: "Si je préfère la vérité à tout, si je n'aime qu'elle, si je suis prêt à mourir pour elle, c'est à ma mère que je le dis." "Dieu n'a pu résister à ses prières.' Et enfin: "Si je n'ai pas péri à jamais dans l'erreur et dans le mal, ce sont les larmes de ma mère, ses longues et fidèles larmes qui me l'ont obtenu".

Quelle puisance dans la prière et les larmes d'une mère! Il n'est pas donné à chaque mère d'être une sainte Monique, mais Dieu demande aux mères chrétiennes des coeurs purs, des coeurs bons, condition première chez la mère pour former le coeur de son enfant. C'est dans le coeur de la mère, dit le P. Bellouard, que le sacerdoce naîtra, grandira et atteindra sa maturité jusqu'au grand jour."

Nous ne saurions jamais trop insister sur la grandeur et la sublimité de la mission que Dieu nous a confiée.

Voilà la première des forces divines que Dieu a accordés à la maternité. Il ne lui a pas seulement donné le pouvoir de former le corps de l'enfant; il lui a donné le grand honneur de faire son âme". (Extrait d'une conférence de Mme Percy MARTIN).

L'"Oeil" de Mars

Voici un aperçu des articles variés que renferme l'Oeil du mois de mars, à peine sorti des presses: Insulte gratuite à M. Henri Bourassa, par Pierre Viviers; le Sauveur du Portugal, par le général Jouart; Entrevue sur la danse avec Micheline Petolas, par Alfred Ayotte; Entretien avec Jean Hélion, par Jacqueline Lignot; Una pagina de espanol, par Manolita del Vayo; ainsi que les rubriques régulières des échos politiques, de la chronologie, de la foire aux lettres, du cinéma, de l'amour, des délices et des modes. Enfin, ce numéro présente huit photos inédites de M. Henri Bourassa et deux romans-nouvelles.

L'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 934 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous. Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.—La Fontaine.

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5521 142 RUE EYRE

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

Réparation de montres
SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
ED. LAURIN
49 rue Cedar Sudbury
En haut de la Banque Royal

Autos usagés demandés
Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés
Ecrivez ou amenez votre machine à
DAVISON'S GARAGE LTD.
103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

LA VIE AGRICOLE

Pommes de terre de semence

Quant l'hiver s'établit et que les froids prennent, tous les ventilateurs, les cheminées, les portes du local dans lequel on conserve les pommes de terre de semence devraient être tenus fermés et protégés suffisamment pour empêcher la gelée de s'introduire. Les pommes de terre respirent très peu pendant les froids et il n'est pas généralement nécessaire de pourvoir à l'aération du local tant que le temps ne s'est pas réchauffé.

A partir de décembre, la bonne température pour la conservation des pommes de terre de semence est de 38 à 40 deg. F. Ainsi conservés, les tubercules sains resteront en bon état pendant 6 à 7 mois sans se gâter, sans pourrir ni moisir. Pour éviter une hausse subite de la température après une longue période de froid, on fera bien de donner une attention spéciale à la ventilation afin de prévenir le ressuage. Plus la température du local est basse, plus la respiration des tubercules s'accélère lorsque la température remonte subitement.

L'huimidité du local varie peut-être beaucoup pendant l'hiver, mais les pommes de terre ne paraissent pas souffrir de ce changement. Il faut pourtant éviter les conditions qui dessèchent les tubercules. Les planchers de terre sont préférables à cause de leur effet sur l'humidité du local. On considère que la meilleure proportion d'humidité relative est de 85 pour cent mais il ne semble pas y avoir de mal quand elle varie de 65 à 95 pour cent.

Ces trois choses, la température, l'humidité, l'aération se complètent. La quantité d'humidité exhalée par les tubercules dépend de leur température. A mesure que la température s'élève, la respiration et la transpiration augmentent, et il faut alors une plus grande quantité d'oxygène. L'aération fournit l'air, l'oxygène nécessaire et règle la température et l'humidité.

De la place pour les poules

La crise du logement au Canada ne touche pas seulement les êtres humains, elle touche aussi les volailles, et cependant, disent les spécialistes du Ministère fédéral de l'Agriculture, il ne saurait y avoir d'excuse pour tenir des poules enfermées dans des logis trop petits, où elles n'ont pas assez de place pour bien se porter et se développer. Souvent les poussains ou les poulettes à demi-développés, qui n'ont pas suffisamment de juchoirs, s'entassent dans les coins de la cabane ou sur le plancher; cet entassement peut n'être pas fatal tout de suite chez les jeunes poulets, mais s'il se continue longtemps les mauvais effets se manifestent plus tard et durent longtemps. Le remède est de fournir suffisamment de cabanes—colonies et de hangars-abri. Il devrait y avoir au moins deux hangars-abri pour chaque cabane-colonie et l'on devrait enseigner aux volailles à s'en servir. Dans l'état de nature les volailles juchent en plein air dans un endroit bien aéré. Beaucoup de couvoiriers et de fabricants de matériel offrent aujourd'hui en vente des hangars-abri démontables. N'attendez pas plus longtemps. Organisez-vous pour avoir des logis suffisants pour vos poules avant qu'une nouvelle saison ne s'ouvre.

Dans les régions des Prairies et des provinces de l'Ouest c'est l'humidité qui règle la production des récoltes.

• •

L'application des engrais chimiques n'est avantageuse qu'en autant qu'elle augmente le rendement et la qualité de la récolte suffisamment pour laisser un bénéfice. C'est le bénéfice réalisé qui règle la quantité d'engrais à employer.

• •

Au point de vue chimique les éléments les plus importants que les sélectionneurs de plantes recherchent dans les graines oléagineuses sont la teneur en protéine et en huile, et ce que les analystes appellent l'indice d'iode.

• •

Sur les fermes des Prairies presque toutes les mauvaises herbes dangereuses ont été introduites du dehors, principalement sous forme d'impuretés dans les graines de semence, les grains fourragers et les fourrages. C'est par l'intermédiaire de ces agents et aussi par le vent, les machines de culture et les véhicules que les mauvaises herbes envahissent de nouvelles localités.

Si le fumier n'est pas infesté de graines de mauvaises herbes, il est généralement préférable de la tirer de l'étable pour l'épandre à l'état encore frais sur les champs. L'épandeur à fumier est la meilleure machine pour cela lorsque l'épaisseur de la neige ne s'oppose pas à son emploi.

On économise du bois et des clous en temps de guerre quand on construit un poulailler de blocs de bois posés dans le mortier.

L'ARMÉE d'autrefois était étrangère à la nation, c'était une sorte de rempart mobile édifié aux frais de l'État. L'armée d'aujourd'hui, c'est le peuple même, c'est l'expression de sa colère, de sa détermination, de son courage. Voilà pourquoi nous devons soutenir nos combattants sur tous les champs de bataille. *Ils font la guerre.* C'est leur tâche, et ils l'accomplissent sans défaillances.

Quelle est la nôtre? *C'est d'abréger la guerre.* Sans nous, qui leur fournissons des armes, combien de temps encore le conflit pourrait-il durer? Ne nous faisons pas illusion: nos succès depuis les batailles d'Égypte et d'Italie n'indiquent point que nous ayons gagné la guerre, mais seulement que nous combattons enfin avec des armes égales à celles de l'ennemi. C'est en continuant d'outiller nos armées que nous finirons par réduire l'Axe à l'impuissance.

Notre rôle, à nous civils, est donc clair: mettre toutes nos économies, tout notre labeur, au service de la patrie, placer notre épargne dans les Obligations de la Victoire. Les Obligations de la Victoire portent la signature d'un pays qui a toujours payé ses dettes à l'échéance; elles rapportent plus que l'argent en banque; elles sont pour le détenteur une assurance de sécurité future. Achetons des Obligations de la Victoire, tant que nous pourrons, et abrégeons la guerre!

Que ferez-vous au VIe Emprunt de la Victoire?

445-1W-FL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

de compagnie de produits chimiques qui constitue le groupe canadien du grand cartel international dont deux des plus puissantes sociétés de produits chimiques au monde sont l'Imperial Chemical Industries et la maison Dupont.

D'après M. Coldwell, la Canadian Industries Limited n'avait en 1939 qu'un actif de $75,000,000. Depuis l'entrée de notre pays dans le présent conflit, elle a fondé une société filiale dont elle est complètement propriétaire, la Defence Industries Limited, afin de dissocier complètement ses affaires de guerre de ses entreprises civiles ou commerciales ordinaires. Par le truchement de cette filiale, la Canadian Industries Limited dirige et gère, moyennant des honoraires de gestion, des usines et des aménagements au coût d'environ $260 millions de dollars provenant des gouvernements canadien et anglais. Ces $260 millions représentent environ 80 pour cent de l'aide fournie par l'Etat à l'industrie privée. La dépense globale encourue par cette compagnie par l'intermédiaire du ministère des Munitions dans l'entreprise des industries de guerre depuis le début des hostilités s'est élevée à environ $600 millions répartis sur la construction, l'outillage et l'exploitation. En agissant ainsi, selon le leader de la C.C.F., le gouvernement canadien rendait infiniment plus difficile, après la guerre, de délivrer notre population et celle du monde en général du contrôle de ces vastes organismes nationaux et internationaux, parce qu'il contribuait puissamment à fortifier leur emprise sur notre économie.

M. Coldwell ajouta que, d'après les contrats passés entre le gouvernement et la Canadian Industries Limited, cette compagnie pourrait acquérir les biens dont le coût a été acquitté par le peuple canadien sans verser une rémunération suffisante ou raisonnable. Certains de ces contrats, assujettissant à certaines restrictions l'usage des propriétés, étaient d'un caractère tel que seule la Defence Industries Limited pourrait être intéressée à l'achat de l'usine.

Voici l'une de ces dispositions:

"L'usine ne devra pas être utilisée pour la fabrication d'un produit quelconque ou d'autres explosifs ou d'un de leurs éléments constitutifs sauf pour des fins militaires".

Le leader de la C.C.F., en conclua que, une fois la guerre terminée, l'usine devra évidemment être exploitée par la Canadian Industries Limited ou être fermée. M. Coldwell a noté que ces conditions sont imposées à tous les acheteurs et que la restriction ne s'appliquerait pas aux machines et à l'équipement au cas où l'usine serait démolie ou désaffectée, et que d'autres usines étaient visées par les mêmes dispositions restrictives. On y envisageait certes la possibilité de fabriquer, sans faire subir de transformation à ces établissements, d'autres produits que ceux qu'ils fabriquent présentement, sans doute des produits de consommation civile après la guerre, mais, par cette disposition, on empêchait cette éventualité de se produire. La conséquence naturellement, d'après M. Coldwell, est que l'on perpétue le monopole de la Canadian Industries Limited sur certains produits.

ROLE INTERNATIONAL

M. Coldwell a mis en relief le rôle de cette compagnie dans le cartel international. La Canadian Industries Limited, dit-il, n'est pas une entreprise canadienne. La compagnie américaine Dupont et l'Imperial Chemical Industries Limited du Royaume-Uni en sont les copropriétaires. Elles détiennent de 85 à 90 pour cent du capital-actions. Ces deux sociétés font partie d'un cartel international qui s'étend au monde entier, qui a divisé et divise encore le monde en zones de débouchés et qui participe à des accords qui rendent impossible à d'autres l'acquisition de permission de brevets. Les membres du cartel se répartissent aussi entre eux les territoires du monde. Ce monopole est représenté au Canada par la Canadian Industries Limited qui est la propriété de deux compagnies, tout comme il est représenté dans l'Amérique du sud par des sociétés qui appartiennent également aux deux compagnies ci-haut nommées.

"Au point de vue politique, affirma M. Coldwell, le Canada est un pays souverain, mais au point de vue économique, ce cartel international le traite en colonie ou en possession coloniale".

Le leader de la C.C.F. déclara que, grâce à la Canadian Industries Limited, ce cartel international, a conservé le monopole de beaucoup de produits essentiels et qu'il a réalisé des bénéfices énormes. Au dire de M. Coldwell, celui qui en 1910 possédait une action ordinaire d'une valeur au pair de $100 détient aujourd'hui dix-huit actions ordinaires sans valeur nominale. Les dividendes que ce détenteur a touchés pendant ce temps son son placement de $100 s'élèvent à $2,322.

EXPORTATION CONTROLEE

M. Coldwell ajouta que les ententes conclues entre Dupont, Imperial Industries et leur filiale possédée en commun, la Canadian Industries Limited, avaient pour objet d'éliminer la concurrence de divers produits vendus au Canada et d'empêcher la Canadian Industries Limited d'exporter ses produits. Le leader de la C.C.F. a fourni des faits.

En 1928, dit-il, la Canadian Industries Limitod a tenté d'exporter aux Etats-Unis un nouveau fini imperméable de sa fabrication, mais Dupont l'en a empêchée, et plus tard, il a utilisé à son profit les brevets de ce procédé d'origine canadienne. En 1933, Dupont et Imperial Chemicals Limited ont empêché Canadien Industries Limited d'exporter en Australie des articles de toilette en pyraline de fabrication canadienne. M. Coldwell affirma que les rares fois que la Canadian Industries Limited a été autorisée à exporter, détail intéressant à noter, les bénéfices de la vente allaient à Dupont ou à Imperial Chemical Industries, selon la région intéressée ou la région où le produit était exporté.

A l'appui de son affirmation, le leader de la C.C.F. cita ce passage d'une lettre adressée le 11 décembre 1933 à lord McGown, président de la maison Dupont.

"Si le passage précédent est exact, disait Lamont Dupont, il nous semble qu'il s'ensuit nécessairement et de toute évidence que la Canadian Industries Limited restera au Canada, et ne s'implantera pas dans les autres pays, soit par la construction d'établissements, ou l'exportation de leurs produits, soit par l'octroiement de permis concernant leurs méthodes de fabrication, à moins que l'Imperial Chemical Industries et la Dupont ne soient toutes deux d'avis qu'il est avantageux de se développer ainsi et alors seulement dans la mesure et pour la durée et aux conditions que détermineront l'Imperial Chemical Industries et la Dupont."

Vu l'urgence de guerre, en octobre 1939, le comité exécutif de la Dupont accordait à la Canadian Industries Limited un permis temporaire d'exportation. "Il est résolu, disait cette proposition, que le service des relations étrangères soit averti que le comité exécutif est d'avis que la Canadian Industries Limited n'a le droit d'exporter aucun produit ayant trait aux inventions qui sont la propriété des actionnaires, sauf que durant la présente crise la Canadian Industries Limited est autorisée à approvisionner l'Imperial Chemical Industries de ces marchandises pour la vente dans l'Empire britannique à des prix qui rapporteront des bénéfices satisfaisants à la Canadian Industries Limited".

REPLIQUE DE M. HOWE

La thèse du leader de la C.C.F. nous semble être solidement établie. Nous avons cru devoir insister sur elle, parce que le discours de M. Coldwell est un des rares discours qu'il nous est donné d'entendre, à la Chambre des communes, avec une forte documentation, sur le fonctionnement des cartels et sur la puissance dangereuse de ces monopoles. Il est bon que le public sache à quoi s'en tenir à ce sujet.

M. Howe n'a pas répondu à la thèse de M. Coldwell. Tout en se prononçant contre les cartels, le ministre des Munitions a déclaré que le gouvernement n'avait pas le choix et qu'il avait fait pour le mieux dans les circonstances. La réplique de M. Howe a été plutôt faible.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 8-0108 Res. 8-6182
25 rue Beech

DES ASSURANCES
Quand vous prenez une assurance, voyez à ce qu'elle vous donne les meilleurs taux, qu'elle couvre la pleine valeur, et que son service soit prompt. Nous assurons les maisons, meubles, automobiles, camions, enfin tout ce qui est sujet à risque.
ROSS SMITH REALTORS
Téléphone 8-8792 113 rue Durham

Au GRAND
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: le 30 - 31 mars - 1er avril
OLD HOMESTEAD - Weaver Bros & Elliry
VIGILANTES RIDE - - - - R. Hayden
Caricatures en couleur et Chapitre 1 de "The Batman"
LUNDI, MARDI ET MERCREDI - - le 3 - 4 - 5 avril
UNDER TWO FLAGS
Ronald Colman, Claudette Colbert
THE RAINS CAME - Myrna Loy, Tyrone Power
Dernières nouvelles mondiales

Au REGENT
A L'ECRAN:
WARNER BAXTER dans
CRIME DOCTOR'S STRANGEST CASE
— et —
SO'S YOUR UNCLE
avec BILLIE BURKE

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Il faudrait bien prendre toute une colonne de ce journal pour féliciter le Frood Open Pit de ses récents succès au hockey mais puisque l'espace nous est plutôt restreint, nous allons nous contenter de quelques commentaires. D'abord nos gars ont dû batailler avec beaucoup de courage pour disposer du Porcupine à Timmins car les champions du Gold Belt avaient certainement la puissance nécessaire pour triompher du Frood; cependant les joueurs de Frankie Graham ont eu des "occasions' heureuses de compter durant la série et ils en ont profité. Maurice Gerlh, gardien de buts des vainqueurs a été, selon notre avis, le joueur qui s'est le plus distingué à Timmins; sa souplesse dans les situations critiques de son équipe a permis à celle-ci de renouveler sa vigueur jusqu'à ce qu'elle remporte le championnat du Nord-Ontario. Rollie McHlenahan a aussi joué une grande part dans la victoire définitive du Frood alors qu'il s'est montré très solide sur la défense avec son coéquipier Alex Singbush. Après avoir remporté la palme à Timmins, les Pitmen ont envahi la ville de Hamilton pour disputer aux Majors de championnat de l'Ontario. L'offense de nos porte-couleurs étant bien menée par Alf Webster, George Blake, Pep Kelly, Oscar Clouthier et Maurice Vaillancourt, ils ont su triompher des Majors en obtenant 3 victoires dans une série de 4 parties. Au moment où nous rédigions cette chronique, le Frood faisait face aux Hull-Volants, champions de la ligue Cité d'Ottawa. Espérons que nos gars continueront à faire honneur à Sudbury et que finalement ils réussiront à remporter le trophée Allan.

• •

Dans la ligue Nationale, les Canadiens de Montréal ont pris une avance précieuse dans leur série éliminatoire avec les Maple Leafs à Toronto, samedi soir, Roy Getliffe enregistra le point gagnant de son équipe alors que les Habitants triomphaient par un score de 2 à 1. Jusqu'à date, Paul Bibeault a été un obstacle pour les Canadiens: samedi, ils auraient probablement augmenté leur pointage si notre compatriote n'avait pas été constamment à son poste.

• •

Au sujet de la rencontre Canadiens-Toronto citons un fait qui a été rapporté par le Globe and Mail de Toronto. Au dire de ce journal, un spectateur, au cours de la deuxième joute de la série au Forum, aurait saisi le bâton de Bobb Davidson alors que celui-ci était proche de la bande; or Bob avait la mission de tenir Maurice Richard en respect et il arriva qu'au moment de l'incident Maurice comptait son premier but de la soirée; selon le Globe and Mail, ce fait a déclenché la défaite des Leafs. Rappellons au rédacteur sportif du journal que premièrement Richard a compté 4 autres buts au cours de la partie et que Bob Davidson avait son bâton entre les mains chaque fois; que deuxièmement le fait n'avait pas une telle importance puisqu'il n'a pas été rapporté par les journaux les mieux connus. Par conséquent on voit plutôt dans la conduite du Globe and Mail un petit préjugé de race plutôt que d'autre chose.

• •

Les Ailes Rouges de Détroit sont revenus à la charge la semaine dernière en remportant un triomphe de 7 à 1 contre le Chicago dans leur série éliminatoire après avoir perdu la première joute 2 à 1.

L'un des principes essentiels d'un bon bail de ferme est qu'il devrait être juste pour les deux parties. Un bail de ferme est équitable lorsque le propriétaire et le tenancier se partagent le revenu dans la même proportion que chacun d'eux se partage les dépenses.

Club Saint-Louis
TEL. 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

THEATRE RIO
Meilleur divertissement aux plus bas prix dans le district de Sudbury
NOTRE SPECIAL DE FIN DE SEMAINE:
Jeudi, vendredi, samedi — le 30, 31 mars - 1er avril
Footlight Glamour
"BLONDIE SPECIALTY"
— avec —
ARTHUR LAKE et PENNY SINGLETON
— aussi —
ISLE OF MISSING MEN — Gilbert Roland
Lundi, mardi, mercredi — le 3 - 4 - 5 avril
Behind The Rising Sun
MARGO ET TOM NEAL
— et —
BEST FOOT FORWARD
LUCILLE BALL ET HARRY JAMES' ORCHESTRA
Représentations continuelles
Venez en foule à ce théâtre économique

LAIT Silverwood's ____ bte 16 oz. 9¢
CORN FLAKES Quaker ____ pqt 8¢
PAIN Carload, frais et nourrisant ____ 2 pour 15¢
OXYDOL ____ gros pqt 24¢
SOUPE aux LEGUMES, Libby's ____ bte 10 oz. 9¢
POUDRE A PATE Magic ____ bte 1 lb 28¢
BEURRE Carload, 1ère qualité ____ lb 38¢
POMMES SECHES ____ lb 21¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm — "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame — 18 Elm est